

Magazine d'informations municipales
Septembre 2021 / N°91



www.ondres.fr

ONDRES



À LA UNE

Un bourgeonnement de projets pour les espaces verts (page 4)

Un été dynamique et pétillant au service jeunesse ! (page 11)

Dossier « C'est la rentrée ! » (pages 13 à 17)

Découvrez la saison culturelle à Capranie ! (page 23)

Votre rendez-vous annuel : Itinéraires 2021 (page 24)

Sommaire

04. Environnement & cadre de vie

Un bourgeonnement de projets pour les espaces verts
L'opération plage sans poubelle, bonnes nouvelles
Exploitations forestières : gardez vos distances
Combattre le moustique tigre : piqûre de rappel
Les services techniques prêts à intervenir
Agir sur les déchets alimentaires : réduisez vos déchets, compostez-les !

06. Mairie

Les délibérations du Conseil municipal du 3 juin 2021
Les délibérations du Conseil municipal du 12 juillet 2021
Élections départementales et régionales : les résultats à Ondres
Saison 2021 : un été capricieux
Du côté des Sages

09. Communauté de communes

Forum du Seignanx, une première édition encourageante
L'office de tourisme change de trottoir
L'eau, une ressource précieuse pour le Seignanx

10. Jeunesse et sports

Ateliers philo au collège : « Je pense donc je kiffe »
Baby-sitting : retour sur les journées découverte
Le PIJ à la plage
En images...
Un été dynamique et pétillant au service jeunesse !

12. Expression politique

Expression des groupes politiques

13. Dossier : « C'est la rentrée ! »

Éditorial : une rentrée tout en nouveautés
Rentrée scolaire 2021 : les infos utiles
Restauration scolaire : l'école élémentaire s'adapte
De nouvelles salles à l'école élémentaire
« Un orchestre après l'école »
Les bus scolaires repris par le SMBPA

18. Solidarités

Personne vulnérable ? Inscrivez-vous sur le PCS
Pensez à la navette solidaire pour vos déplacements !
Ma commune ma santé : accompagner l'accès à une complémentaire
Don du sang 2021 : un bilan plus que positif

19. Économie

Agrikolis : vos colis volumineux à la ferme
Atlantic Pole Studio : un nouveau départ

20. Vie locale

Armonia Sport & Bien-être
Auto Rétro du Seignanx
Association Dumba
Bienvenue à l'APE d'Ondres !
Théâtre Chrysalide
Nouvelles de rentrée de la CSF
Danse country : reprise des cours chez les Rebel Dancers
FNACA
La vie du FEPO

22. Culture

Le Gascon en partage
Découvrez la saison culturelle à Capranie !
Local'Jam, québécois ?
Cet automne à la ludo-bibliothèque
Votre rendez-vous annuel : Itinéraires 2021
Les nouveautés à découvrir à la ludo-bibliothèque
En images : l'été de la ludo-bibliothèque

25. Agenda

L'agenda de septembre à décembre 2021

26. Informations pratiques

Info conso de la CSF : le dépôt de plainte
Les services techniques déménagent
L'arrivée de la fibre se profile à Ondres
Plage : baignade interdite hors période estivale
Intempéries fin 2020 : pas de délai pour les victimes
de remontées de nappes phréatiques
Contacts indésirables ou frauduleux : que faire ?

28. L'actualité ondraise en images !





ÉDITORIAL

De la nouveauté au programme !

Avec une météo capricieuse et l'instauration de nouvelles restrictions sanitaires, nous avons tous vécu un été en demi-teinte. Dans ce climat d'incertitude et de flottement, les animations que nous avons pu maintenir et l'engagement des équipes communales ont été accueillis avec un enthousiasme accru par la population. Si la fin de la crise de la COVID semble difficile à entrevoir, cela n'empêche pas l'équipe municipale de continuer à œuvrer pour que les projets qui l'animent voient le jour et, qu'enfin, nous puissions faire évoluer la ville tous ensemble, autour d'échanges et de dialogue.

Il y a du nouveau donc, d'abord pour les écoliers ondras. Remaniement de la restauration scolaire, salles d'activités flambant neuves, nouveau programme musical,... la municipalité a investi et les agents communaux n'ont pas chômé pendant l'été pour proposer aux enfants une rentrée sous les meilleurs auspices possibles. Je vous propose de prendre connaissance de toutes ces nouveautés dans le dossier central de ce magazine.

Du nouveau également concernant l'environnement. À l'heure du bilan de l'opération « Plage sans poubelle », les résultats sont sans appel : une nette diminution des déchets abandonnés sur la plage qui montre bien la volonté de chacun à préserver nos espaces naturels. Cette volonté se retrouve au sein du service espaces verts qui met tout en œuvre pour gérer les espaces publics de façon à favoriser la biodiversité et à avoir un impact le plus minime possible sur les écosystèmes. En témoigne la multitude de projets qui s'annoncent.

Des nouveautés aussi au niveau culturel, avec la première programmation annuelle pour Capranie. Si de nombreux artistes sont d'ores et déjà attendus par le public, tels Sinsemilia, les Fatals Picards, Cali, ou encore Ben, l'événement à noter reste le lancement des Local'Jam. Ces soirées combinant concerts et jam mettront à l'honneur musique et partage et deviendront, on l'espère, le nouveau rendez-vous ondras pour profiter, écouter, jouer, échanger... Rendez-vous le 25 septembre pour la première édition avec, en tête d'affiche, le groupe de funk psychédélique Old School Funky Family !

Enfin, l'équipe municipale travaille à l'organisation de réunions publiques sur les sujets qui touchent les Ondras. Les confinements successifs ayant retardé la tenue de ces assemblées, nous espérons de tout cœur pouvoir les proposer à partir de cet automne. Les thèmes abordés seront les suivants : environnement, solidarités, plan plage, mobilités, maison des jeunes, nouveau groupe scolaire, déploiement de la fibre, projet urbain autour de la RD810 et finances de la ville. Ces rencontres rythmeront le calendrier ondras avec des réunions publiques régulières durant les mois à venir.

Pour cette nouvelle année scolaire, la volonté de porter, réaliser et accompagner tous ces projets et nouveautés, renforcée par la période de contrainte que nous connaissons tous depuis mars 2020, nous anime aujourd'hui de plus belle pour améliorer toujours le quotidien des Ondras.

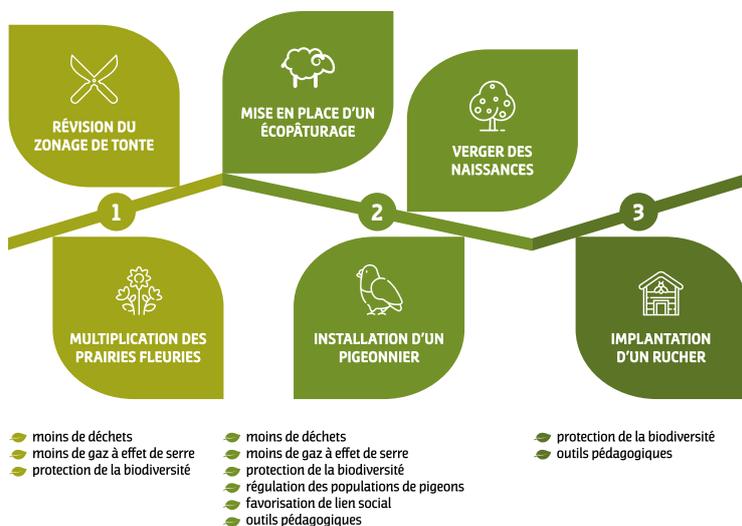
Je vous souhaite à tous une très belle arrière-saison estivale et une bonne rentrée !

Éva BELIN
Maire d'Ondres

UN BOURGEONNEMENT DE PROJETS POUR LES ESPACES VERTS

Ondres souhaite gérer ses espaces verts et naturels de façon raisonnée et toujours améliorer ses pratiques en termes de protection de la biodiversité et de l'environnement. En s'appuyant sur l'expertise des agents communaux, sur les enseignements du réseau Hortus et sur l'expérience des communes voisines, c'est un foisonnement de projets qui éclorent au fil du temps. La frise ci-dessous reprend les éléments qui seront mis en place

prochainement et ceux qui sont en cours de réflexion ou à l'étude. Des opérations qui, combinées, auront de nombreux bénéfices, écologiques d'abord mais également sociaux et pédagogiques. Une façon pour Ondres de participer à l'effort commun pour préserver notre écosystème et sensibiliser la population aux enjeux environnementaux ; une ambition qui pourrait en plus voir la ville labellisée d'une deuxième fleur. ■



L'OPÉRATION PLAGE SANS POUBELLE, BONNES NOUVELLES

Depuis mai dernier, la plage d'Ondres et ses abords ne sont plus pourvus de poubelles, un choix de la municipalité qui s'est inspirée de nombreuses communes littorales à travers le monde. L'objectif ? Améliorer le cadre de vie et protéger l'environnement en amenant chacun à se responsabiliser concernant la production de déchets.

Une réussite flagrante

Malgré la désapprobation de certains plagistes à l'idée de ramener leurs ordures, les chiffres ne trompent pas. Aujourd'hui c'est dix fois moins de déchets ramassés sur et aux abords de la plage par les services communaux. Contre 25 à 30 sacs de 100 L remplis récoltés chaque jour en été, ce sont aujourd'hui 2 à 3 mêmes sacs. Une diminution criante qui prouve l'efficacité de cette opération et l'engouement du public pour la préservation de l'environnement. ■

EXPLOITATIONS FORESTIÈRES :

GARDEZ VOS DISTANCES



Chacun le sait, le territoire ondras est attractif en partie pour la forêt qui le compose. S'il est agréable de se promener sous les pins, certains espaces peuvent se révéler dangereux. C'est le cas des zones d'exploitation forestières notamment, dans lesquelles l'on peut trouver ouvriers au travail, outils, engins de chantiers et zones de stockage de bois, autant de dangers à éviter.

La municipalité vous enjoint à respecter la signalisation présente sur place pour profiter de la forêt en toute sécurité ! ■



COMBATTRE LE MOUSTIQUE TIGRE : PIQÛRE DE RAPPEL



Le moustique tigre, particulièrement résistant, est présent sur le territoire ondras. Pour lutter contre sa prolifération, le meilleur moyen est de couper l'eau au moustique ! Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs par ponte. Au contact de l'eau (même en petite quantité), ces œufs donnent des larves. C'est là qu'il faut agir. Ainsi, pour se prémunir des moustiques tigres,

coupez-leur l'eau ! Éliminez les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur.

- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières ;
- Couvrez les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage. ■

LES SERVICES TECHNIQUES PRÊTS À INTERVENIR

Savez-vous que le centre technique municipal se met en quatre pour ses administrés ? En effet, pour pouvoir répondre aux demandes urgentes, ce sont 7 agents volontaires des services bâtiments, espaces verts et voirie qui sont mobilisés à tour de rôle pour une astreinte 24 heures sur 24. Un danger, une réparation impérative à faire ?

L'agent d'astreinte est contacté par la municipalité pour une intervention immédiate et un retour à la normale au plus tôt.

Événement exceptionnel : l'équipe renforcée

Lors d'aléas naturels (tempête, chute d'arbres,...) ou d'accidents, la brigade

d'astreinte peut être renforcée ponctuellement pour faire face à des besoins plus conséquents.

Les services techniques municipaux se mettent au service de la collectivité pour assurer à tous un cadre de vie sécurisé et agréable. ■

AGIR SUR LES DÉCHETS ALIMENTAIRES : RÉDUISEZ VOS DÉCHETS, COMPOSTEZ-LES !

Quelle meilleure alternative à la poubelle pour ses épluchures que de les composter au fond du jardin ? Est-il utile de rappeler que le compostage domestique permet de détourner de notre poubelle plus de 50 kg de déchets par an et par habitant tout en réalisant chez soi un compost de qualité, indispensable à nos plantations ?

Pour ceux qui ne l'ont pas déjà adopté et qui souhaitent se lancer, quelle est la meilleure solution ? En fonction de la superficie de son jardin ou de la quantité de déchets, deux solutions s'offrent à vous : le compostage en bac ou en tas. Seule la méthode change, car la manière de composter et la finalité sont les mêmes.

Le compostage en bac

Le compostage en bac avec un composteur est particulièrement recommandé pour les petits espaces et les petites quantités de déchets, notamment les déchets de jardin. Il a comme avantage d'être fermé et les déchets ne sont pas visibles, sont hors de portée des animaux et ne sont pas soumis aux aléas climatiques.

Le compostage en tas

Le compostage en tas est idéal pour les grands jardins. N'ayant pas de contraintes de volume, il est parfait pour les quantités importantes de déchets et notamment ceux de jardin (tonte, feuillages,...). Un habillage en bois permettra d'éliminer facilement le désagrément visuel. Pourquoi ne pas faire du réemploi et réutiliser vos vieilles planches ou palettes ? Vous trouverez facilement des tutos sur internet pour fabriquer un tel habillage.

Quoi et comment composter ?

Après avoir trouvé l'emplacement et préparé le terrain, il ne reste plus qu'à garder ses déchets de cuisine. Tous vos déchets



de cuisine d'origine végétale peuvent être compostés : épluchures de légumes et de fruits, restes de légumes et fruits crus ou cuits, restes de pâtes, riz, purée, marc de café (avec filtre), sachets de thé et infusettes, pain, serviettes en papier et essuie-tout, les coquilles d'œufs, ainsi que les déchets de jardin (herbes et feuilles mortes). Il est fortement conseillé, par mesure d'hygiène, de ne pas y mettre les déchets d'origine animale (poisson et viande).

Les trois règles d'or : mélanger, aérer et surveiller l'humidité.

» Retrouvez toutes les informations sur le compostage et la gestion des déchets alimentaires dans le guide « Apprenons à bien gérer nos déchets alimentaires » téléchargeable sur le site internet du Sitcom Côte sud des Landes, www.sitcom40.fr. ■

COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR ?

Le Sitcom Côte sud des Landes met gratuitement à la disposition des usagers habitant dans sa zone de collecte, un composteur individuel. Vous pouvez en bénéficier soit directement en vous rendant à la plate-forme multimatériaux de Bénesse-Maremne, soit en vous inscrivant, par téléphone, au 05 58 72 03 94, afin que le composteur soit déposé à la déchetterie la plus proche de votre domicile. Un justificatif de domicile vous sera demandé.



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2021

Lors de ce conseil, les élus ont pris, entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 Création de six emplois temporaires pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité pour la saison 2021

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il est nécessaire de prévoir la création de six emplois temporaires à temps complet d'Adjoints d'Animation Territoriaux, catégorie C, en raison d'un accroissement saisonnier d'activité au sein du Centre de Loisirs de la commune pendant les vacances scolaires de l'été 2021, pour la période du 29 juin au 10 septembre 2021 inclus.

Aussi Madame le Maire propose la création de 6 postes saisonniers d'Adjoints d'Animation Territoriaux de catégorie C, à temps complet, 35h/35^e sur les périodes suivantes :

- 3 postes du 29 juin au 30 juillet 2021 inclus
- 3 postes du 1^{er} août au 10 septembre 2021 inclus.

Les Adjoints d'Animation Territoriaux saisonniers compléteront les effectifs municipaux pour renforcer l'équipe d'animateurs « permanents » du centre de loisirs et du service jeunesse,

Les Adjoints d'Animation Territoriaux saisonniers seront tous rémunérés sur la base de l'indice brut 354, majoré 332, correspondant à l'échelon 1 de l'échelle C1 du grade des Adjoints Techniques Territoriaux. Que le recrutement des agents se fera par contrat de travail de droit public conformément à l'article 3 1 2^o de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, pour une durée maximale de 6 mois sur une période consécutive de 12 mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix,

DÉCIDE la création de

- 3 postes saisonniers d'Adjoints d'Animation Territoriaux à temps complet, 35h/35^e, du 29 juin au 30 juillet 2021 inclus
- 3 postes saisonniers d'Adjoints d'Animation Territoriaux à temps complet, 35h/35^e, du 0 1^{er} août au 10 septembre 2021 inclus

CHARGE Madame le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires pour l'aboutissement de cette décision, et **PRÉCISE** que les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget Primitif 2021, aux chapitres et articles prévus à cet effet.



2 Vote des taux d'imposition 2021

Dans son article 16, la loi de finances pour 2020 prévoit la suppression définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THp). Cette réforme est réalisée par étapes, sur une période allant de 2020 à 2023.

L'année 2021 est l'année de mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales.

En 2021, le dégrèvement de TH sur les résidences principales institué en 2018 au bénéfice des 80 % des foyers les plus modestes est transformé en exonération totale et les 20 % de ménages encore redevables de la taxe sont exonérés à hauteur de 30 % de leur cotisation.

Afin de limiter les hausses de cotisation pour ces 20 % de contribuables, le gel des taux d'imposition au niveau de ceux appliqués en 2019 est poursuivi en 2021. Ce gel est également applicable à la TH sur les résidences secondaires ainsi qu'à la THLV perçues par les communes. À compter de 2023, les communes recouvreront leur pouvoir de taux en matière de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants.

De même, le gel des délibérations d'exonération et d'abattement en matière de taxe foncière sur les propriétés bâties permet d'éviter les ressauts d'imposition pour les contribuables : le pouvoir d'exonération et d'abattement des communes en matière de TFPB est donc également suspendu en 2021.

Au regard des états de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 transmis par les services fiscaux, les recettes à percevoir, hors taxes foncières, sont estimées à 990 509 €. Le produit fiscal total attendu en 2021 s'élève à 3 524 111 €. Considérant que ce montant total est supérieur à la prévision inscrite au BP 2021, à savoir 3 370 000 €, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux de la Taxe Foncière Bâtie et Non bâtie, et par conséquent de maintenir en 2021 les taux inchangés depuis 2010 :

	Bases prévisionnelles	TAUX 2020	Produit attendu
FONCIER BÂTI	5 146 000	48,58*	2 499 927
FONCIER NON BÂTI	55 800	60,35	33 675
			2 533 602

(*) dont 16,97 de part départementale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 28 voix pour et 1 voix contre (Sébastien ROBERT),

FIXE les taux d'imposition 2021 tels que définis ci-dessus.

Point sur les impôts locaux : à ce jour, seulement 20 % de contribuables paient encore la taxe d'habitation tandis que ceux qui sont propriétaires paient la taxe foncière. En 2021, les taux d'imposition ne changent pas à Ondres. ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 JUILLET 2021

Lors de ce conseil, les élus ont pris, entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 Demande d'attribution du Fond d'Équipement des Communes (F.E.C) pour l'acquisition d'équipements informatiques et de communication

Madame le Maire précise à l'assemblée délibérante qu'à l'occasion du Budget primitif 2021, le Conseil Départemental a adopté la dotation du Fonds d'Équipement des Communes, qui s'élève à 50988 € pour le canton du Seignanx.

À ce titre, il est demandé aux communes du Seignanx de présenter une demande de subvention pour des travaux ou des acquisitions prévus dans le cadre de leur budget 2021.

Madame le Maire indique que, dans le budget 2021 de la commune d'Ondres, une dotation de 20000 € est prévue pour l'acquisition de matériels informatiques et d'équipements de communication, Considérant que les standards téléphoniques (mairie et sites annexes) doivent être renouvelés, que l'acquisition de nouveaux matériels informatiques (PC portables) et



de communication (appareil photo) s'avère nécessaire, Il est donc proposé d'utiliser cette enveloppe budgétaire pour l'acquisition d'équipements informatiques et de communication,

Aussi Madame le Maire propose de solliciter dans le cadre du FEC 2021, une subvention à hauteur de 50 % des montants inscrits, à savoir 10000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix,

SOLLICITE l'attribution du Fonds Départemental des communes (FEC) 2021, à hauteur de 10000 € pour participer au financement de l'acquisition d'équipements informatiques et de communication,

La commune sollicite une aide financière départementale à hauteur de 50 % des investissements en informatique et communication 2021, soit 10000 €.

2 Création de quatre emplois temporaires pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité pour la saison 2021 (article 3 1 2° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984)

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale, article 3 1 2°,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il est nécessaire de prévoir la création de quatre emplois temporaires à temps non complet d'Adjoints Techniques Territoriaux, catégorie C, en raison d'un accroissement saisonnier d'activité au sein du service scolaire de la commune pendant les vacances scolaires de l'été 2021, pour la période du 9 juillet au 20 août 2021 inclus.

Aussi Madame le Maire propose la création de 4 postes saisonniers d'Adjoints Techniques Territoriaux de catégorie C, à temps non complet, sur les périodes suivantes :

- 1 poste du 13 au 30 juillet 2021 inclus à temps non complet 29h45 / 35h00
- 1 poste du 13 au 18 juillet 2021 inclus à temps non complet 24h30 / 35h00 et

du 2 au 20 août 2021 inclus à temps non complet 27h30 / 35h00.

- 1 poste du 13 au 30 juillet 2021 inclus à temps non complet 28h00 / 35h00
- 1 poste du 19 au 28 juillet 2021 inclus à temps non complet 10h00 / 35h00

Les Adjoints Techniques Territoriaux saisonniers compléteront les effectifs municipaux pour renforcer l'équipe scolaire « permanente » pour le nettoyage des locaux ainsi que le service au restaurant scolaire du centre de loisirs,

Les Adjoints Techniques Territoriaux saisonniers seront tous rémunérés sur la base de l'indice brut 354, majoré 332, correspondant à l'échelon 1 de l'échelle C1 du grade des Adjoints Techniques Territoriaux. Que le recrutement des agents se fera par contrat de travail de droit public conformément à l'article 3 1 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, pour une durée maximale de 6 mois sur une période consécutive de 12 mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix,

DÉCIDE la création de

- 1 poste du 13 au 30 juillet 2021 inclus à temps non complet 29h45 / 35h00
- 1 poste du 13 au 18 juillet 2021 inclus à temps non complet 24h30 / 35h00 et du 2 au 20 août 2021 inclus à temps non complet 27h30 / 35h00.
- 1 poste du 13 au 30 juillet 2021 inclus à temps non complet 28h00 / 35h00
- 1 poste du 19 au 28 juillet 2021 inclus à temps non complet 10h00 / 35h00

CHARGE Madame le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires pour l'aboutissement de cette décision,

PRÉCISE que les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget Primitif 2021, aux chapitres et articles prévus à cet effet. ■

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES : LES RÉSULTATS À ONDRES

Dimanche 20 et 27 juin se tenaient les élections départementales et régionales à l'occasion desquelles sont élus les conseillers départementaux et régionaux. Sur 4225 inscrits, c'est à chaque fois environ 40 % de votants qui se sont déplacés. On peut noter un intérêt légèrement plus élevé pour les scrutins départementaux. Le détail en chiffres. ■

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

27 juin 2021



Nombre d'électeurs inscrits : 4225
Nombre de votants : 1708
Taux de participation : 40,43%
Nombre de bulletins blancs et nuls : 119
Nombre de suffrages exprimés : 1589

Répartition des suffrages exprimés :

1. BELIN Éva, LESPAGE Jean-Marc
2. BARRIÈRE Olivier, LARRIEU Mylène

Nombre de voix Pourcentages

833	52,42%
756	47,58%

ÉLECTIONS RÉGIONALES

27 juin 2021



Nombre d'électeurs inscrits : 4225
Nombre de votants : 1687
Taux de participation : 39,93%
Nombre de bulletins blancs et nuls : 63
Nombre de suffrages exprimés : 1624

Répartition des suffrages exprimés :

Nombre de voix Pourcentages

- | | | |
|--|-----|--------|
| 1. Une région au service de la France - Edwige DIAZ | 291 | 17,92% |
| 2. Nos territoires nos énergies - Alain ROUSSET | 723 | 44,52% |
| 3. Nos terroirs notre avenir - Nicolas THIERRY | 273 | 16,81% |
| 4. Union de la droite et du centre - Nicolas FLORIAN | 114 | 7,02% |
| 5. L'union fait la région - Geneviève DARRIEUSSECO | 223 | 13,73% |

SAISON 2021 : UN ÉTÉ CAPRICIEUX

Côté plage, la météo souvent maussade a dissuadé : une fréquentation en baisse – phénomène renforcé par la fermeture de Campéole – et donc une diminution des interventions de l'équipe de sauveteurs. Ces derniers n'ont toutefois pas baissé leur garde, comme en attestent de nombreux baigneurs se baignant à Ondres car ils s'y sentent en sécurité.

En effet, accessibles et privilégiant le contact, les MNS d'Ondres misent sur la prévention et l'information. Le renfort des CRS a été le bienvenu, notamment pour endiguer les quelques incivilités constatées sur la plage. De manière générale, la coopération des nageurs sauveteurs avec les autres services : services techniques, communication, police municipale, gendarmerie, pompiers, etc. a permis à la saison de se dérouler sans encombre.

À l'heure où nous mettons sous presse, l'on peut constater des particularités côté flots cet été : davantage de drapeaux rouges et verts qu'à l'accoutumée, soit un océan tantôt très houleux, tantôt très calme. On a vu apparaître également cette année un banc de sable. Absent depuis plusieurs années, il a adouci la baignade et a amené une forte population de surfeurs.

Si le temps changeant a affecté l'affluence à la plage, la fréquentation touristique de la région, elle, n'en a pas souffert, preuve en sont le succès des logements saisonniers et campings et la forte sollicitation de l'office de tourisme, dont les conseils et outils (carte et guide 2021) sont très appréciés et demandés. Comme en 2020, l'absence d'estivants étrangers due à la COVID a été compensée par une venue plus massive de vacanciers français. Malgré la météo et la mise en place



© OT Seignaux

graduelle du passe sanitaire, les visiteurs ont pu profiter des animations proposées par les services publics, les associations et les commerçants locaux qui ont fait preuve d'adaptabilité et de détermination pour animer l'été. Les événements qui ont été maintenus ont été accueillis avec enthousiasme, ainsi que la navette estivale qui, avec son nouveau circuit et son amplitude horaire accrue, a donné satisfaction à un grand nombre de voyageurs. Encore une fois, la saison a pu s'écouler sans accroc grâce à la collaboration de tous les acteurs locaux, tous confrontés aux mêmes problématiques dans la solidarité. ■

DU CÔTÉ DES SAGES

Le Conseil des Sages d'Ondres, fort de 10 membres, a été mis en place par Madame le Maire le 27 avril. Celle-ci a proposé aux Sages plusieurs sujets d'études portant sur :

- L'établissement d'un catalogue de noms de rues se rapportant à l'histoire et à la culture ondraise.
- L'identification des éléments du patrimoine de la commune à préserver et la compatibilité du PLU avec leur sauvegarde.
- La valorisation du site de la plage par un état des lieux actuel et par des propositions correctives.

- La contribution à l'établissement d'un lien social dans la commune et pour favoriser les échanges entre la ZAC des trois fontaines et le bourg.
- Une réflexion sur la décoration du château d'eau.

De leur côté, les Sages ont proposé d'ajouter un sujet portant sur les déplacements dans la commune. Le sujet portant sur la plage était le plus urgent et les Sages se sont consacrés à ce dossier. Ils ont remis aux élus l'état des lieux et les propositions de solutions destinées à corriger les situations

déliçates relatives à la circulation, aux accès, au parking et à la gestion des déchets.

Pour ce premier sujet, tous les Sages ont contribué aux études et réflexions. Pour les autres sujets, des commissions spécifiques vont lancer leurs travaux rapidement. Les Sages ont en effet pour objectif de servir l'intérêt général par des suggestions et propositions indépendantes et désintéressées en apportant leur expertise d'usage fondée sur leur expérience et leur savoir. ■

FORUM DU SEIGNANX, UNE PREMIÈRE ÉDITION ENCOURAGEANTE

Intitulé « Bien vivre et mieux consommer dans le Seignanx », ce premier volet s'est tenu samedi 3 juillet dernier à Saint-Martin-de-Seignanx. Toute la journée, plusieurs structures du Seignanx, réparties en cinq catégories (transition écologique, aménagement du territoire, développement économique et touristique, nouvelles solidarités et identité culturelle), étaient présentes pour rencontrer les administrés et leur présenter leurs missions respectives.

Une occasion pour des organismes parfois méconnus du public de créer du lien avec celui-ci ; mais c'était aussi l'opportunité pour ces établissements publics d'entrer en contact entre eux pour, qui sait, multiplier les partenariats et les projets...

Une rencontre ponctuée d'animations

Le Seignanx a souhaité incarner ses différents engagements dans des anima-

tions et événements tout au long de la journée : marché de producteurs locaux, ateliers écolos, spectacles culturels, résul-

tats du concours photo aménagement du territoire, etc., qui ont fait le bonheur des visiteurs. ■

LE PIJ AU FORUM

Les structures Information Jeunesse d'Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx étaient présentes à cette journée dédiée à mettre en valeur tous les dispositifs existants dans le Seignanx. Le stand de l'INFOJEUNE était dans l'espace des « Nouvelles Solidarités ». C'est dans cette partie du forum, aux côtés des différents acteurs bienveillants du territoire qui vous accompagnent dans les coups durs et les bons moments de la vie, que les informateurs jeunesse ont rencontré jeunes et familles. À cette occasion, ils ont présenté la multiplicité des services rendus aux 11/25 ans.



L'OFFICE DE TOURISME CHANGE DE TROTTOIR

Malgré de légers retards inhérents à l'approvisionnement difficile de certains matériaux, l'office de tourisme du Seignanx prépare son déménagement pour le début de l'année 2022. Plus qu'un déménagement, c'est une étape supplémentaire dans le développement d'une entité plus complète

(loisirs, mobilité, alimentation, boutique, bureaux partagés...), qui a d'ores et déjà initié un service de billetterie transports et culture.

Que vous soyez résidant ou estivant, l'équipe de l'office vous conseille dans vos déplacements pour trouver le forfait et

le trajet adapté à vos besoins, un vrai plus pour appréhender le réseau en toute sérénité ! Pour rappel, vous pouvez également acheter vos billets pour la saison culturelle d'Ondres à l'office de tourisme, sur place ou bien en ligne sur : www.seignanx-tourisme.com, rubrique **AGENDA**. ■



L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE POUR LE SEIGNANX

Pour encourager les particuliers qui souhaitent agir en réduisant leur consommation d'eau, la communauté de communes a mis en place une aide financière. Attribuée aux 100 premiers ménages qui en font la demande et plafonnée à 50 €, elle

est destinée à accompagner l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Retrouvez toutes les conditions d'éligibilité et le formulaire de demande sur le site cc-seignanx.fr. ■

ATELIERS PHILO AU COLLÈGE : « JE PENSE DONC JE KIFFE »



Depuis le printemps 2018, des ateliers philo hebdomadaires ont été menés au collège à la pause méridienne. En moyenne, une douzaine de jeunes participent aux discussions sur le thème du jour.

Le programme

Pour démarrer la séance, les participants élisent démocratiquement « La question du jour ». Chacun a sa place, entre écoute, parole, dessin et écriture : le fil de la réflexion

s'élabore donc au rythme des interventions. Quelques exemples de questions déjà abordées : Qu'est-ce qu'un ami ? C'est quoi le bonheur ? Peut-on être libre comme l'air ? Choisir, est-ce facile ou difficile ? Travailler, pour quoi faire ? Quel est le sens de la vie ? Pourquoi y a-t-il des injustices ?....

Une opération aux multiples acteurs

Ce projet a été élaboré par la structure information jeunesse d'Ondres, soutenue financièrement par la CAF et en collaboration étroite avec le collège et le service jeunesse de Labenne. Les ateliers PHILO-méniaux, animés par Julie Vanderchmitt, éducatrice spécialisée, permettent aux jeunes de se questionner, de se construire, de se nourrir d'idées nouvelles. Tous souhaitent poursuivre cette initiative, qui a du sens pour les collégiens. ■

BABY-SITTING : RETOUR SUR LES JOURNÉES DÉCOUVERTE

Une quinzaine de jeunes ont souhaité participer aux deux demi-journées de sensibilisation à la pratique du baby-sitting proposées par la structure information jeunesse d'Ondres en juin dernier. Pour une bonne organisation et un meilleur accueil des jeunes, le nombre a été limité à 10 personnes. Tous ont entre 16 et 17 ans, âge où l'on est motivé pour endosser nos premières responsabilités.

Le contenu de ces deux jours a été riche ! Deux agents de la maison de la petite enfance ont d'abord apporté des notions de puériculture (préparer un biberon, changer une couche, etc.). Puis, un autre temps aura permis au groupe de revoir les bons gestes et les réflexes à avoir pour assurer les premiers secours. Ensuite, l'informateur jeunesse a communiqué aux adolescents les éléments de législation à connaître pour garder des enfants. Enfin, l'équipe de la ludo-bibliothèque a présenté aux partici-



pants littérature jeunesse et jeux adaptés aux différentes tranches d'âge.

Au terme du stage, chacun s'est vu remettre un guide pratique du baby-sitting et inscrire sur le fichier du PIJ. En effet, la structure propose un service de mise en relation entre parents et baby-sitters, qui a déjà porté ses fruits pour plusieurs participants des journées découverte durant l'été et pour un week-end de septembre ! Pour plus de renseignements : 06 65 69 49 88 / pij@ondres.fr ■

LE PIJ À LA PLAGE

Au guidon de vélos à assistance électrique du Seignanx, les représentants des PIJ d'Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx se sont rendus à la plage d'Ondres à plusieurs reprises cet été pour des temps de prévention auprès des jeunes.

Au total, plus d'une centaine d'adolescents ondras, saint-martinois et vacanciers ont reçu des informations sur les sujets sui-

vants : jobs d'été, engagement citoyen, vacances autonomes, aides publiques, BAFA et BNSSA, etc.

Des messages appréciés par les jeunes, qui se sont vu distribuer éthylotests, préservatifs et dispositifs de prévention à l'exposition solaire grâce au soutien de l'ANPAA 64 Pays Basque et de la ligue de lutte contre le cancer. ■

EN IMAGES...

OPÉRATION PITCHOUNS SAUVETEURS

Interventions en classe à l'école élémentaire puis accueil des élèves de l'école maternelle au poste de secours : Christophe Casbas, chef de poste, a multiplié les opérations de sensibilisation auprès des petits Ondrais avant la saison. Dangers de l'océan, signalétique, rôle des sauveteurs, etc. : de quoi profiter de la plage en toute sécurité.



ET POUR LES PLUS GRANDS ?

En association avec le PIJ d'Ondres, l'opération a été renouvelée auprès des adolescents : une piqûre de rappel utile à tout âge !



ET SUR LES ROUTES ?

Début juillet, la police municipale a mené une journée de prévention autour de la sécurité routière à l'école maternelle. Au programme : révision du code de la route et parcours à vélo devant le fronton, entre autres ateliers de sensibilisation.





22 juillet, beach-volley

UN ÉTÉ DYNAMIQUE ET PÉTILLANT AU SERVICE JEUNESSE !

C'est un réel engouement que les 11-15 ans ont eu cet été en découvrant le panel des activités de loisirs proposées par l'équipe d'animation du service jeunesse du 7 juillet au 27 août. En effet, les futurs collégiens et les habitués ont participé avec enthousiasme aux diverses animations de l'été. Les sorties aux parcs aquatiques ou accrobranche demeurent toujours des journées convoitées pour les moments appréciés de rigolade et bonne humeur. Néanmoins, l'équipe pédagogique a eu à cœur de permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles activités : parcours urbain (acrobaties et franchissement d'obstacles), initiation à la voile en catamaran, via ferrata, téléskinautique, escalade, etc. Deux mini-séjours ont été proposés aux préadolescents et adolescents autour d'ac-

tivités de pleine nature (rafting, hydrospeed, tyrolienne) au camp de base d'Ixassou. Tous reviennent ravis de ces quelques jours, motivés pour s'organiser en groupe et repartir sur un mini-camp rapidement. Des défis sportifs ont été organisés entre les espaces jeunes de Labenne et Ondres. Cette mini-olympiade a permis aux jeunes des deux communes qui fréquentent, pour la plupart, le même collège de partager des jeux à l'occasion de deux demi-journées. Diverses activités culturelles inscrites dans le programme de juillet et août ont contribué à éveiller la curiosité des jeunes, par exemple, lors de la visite du château d'Abbadia à Hendaye. L'animation astronomie a, pour sa part, permis aux adolescents de poser diverses questions aux bénévoles de l'association de « l'Observatoire de Dax ».

L'intérêt pour ces activités s'est manifesté également lors du rallye de découverte du parcours street art des Hauts de Bayonne ou encore par une écoute attentive auprès de la naturaliste du Marais d'Orx, concernant l'observation ornithologique faite aux jumelles et à la longue-vue. L'équipe d'animation a complété le programme des vacances par des rendez-vous, sur des demi-journées, composés de jeux sportifs collectifs, de moments de partage autour de repas conviviaux, ou encore à l'occasion de soirées. La suite du programme pour les prochaines vacances d'automne et les accueils en période périscolaire permettra aux adolescents de revenir au sein de la structure jeunesse, et de s'investir dans des démarches de projets. ■



8 juillet, sortie à Atlantic Park



9 juillet, tournoi de foot



20 juillet, olympiade Ondres VS Labenne



21 juillet, aqua game



6 août, archery tag



12 août, parkour

MAJORITÉ MUNICIPALE

C'EST LA RENTRÉE...

La saison estivale touche à sa fin et durant cette période, notre commune aura vécu un été riche en événements notamment culturels, mais aussi avec des animations en tous genres et un vrai succès pour les nouveautés à la plage ; tout ceci avec une fréquentation importante des locaux et des touristes. Bref, un bel été malgré le contexte sanitaire ambiant. A cela s'ajoute l'espoir de pouvoir très prochainement organiser à nouveau des réunions publiques afin d'associer le maximum d'entre vous à nos projets et actions qui seront structurants dans les années à venir pour notre commune. En effet, ce lien est manquant depuis maintenant 18 mois, avec la crise du

Covid-19, et génère pour notre groupe un sentiment de frustration de ne pouvoir être plus près de vous, et aussi de nos organisations collectives et associations ondraines. Alors, lorsque cela sera à nouveau possible et fidèles à nos engagements, nous viendrons à votre rencontre pour « échanger » et « partager » sur les sujets qui vous concernent : 2ème groupe scolaire, suivi des réalisations d'urbanisation, point sur les aménagements relatifs à la voirie, plan plage, actions de solidarités ou encore perspectives financières... Enfin, nous souhaitons revenir sur le résultat des élections départementales de fin juin, qui ont vu Eva Belin et Jean-Marc Lespade, le maire de Tarnos, être reconduits dans leurs mandats

de conseillers départementaux. A nouveau, félicitations à eux ! En tant qu'élus responsables, nous nous réjouissons de ce que nous offre cette élection en matière d'opportunité afin de bénéficier de liens étroits et privilèges avec l'instance départementale. Un atout certain pour Ondres ! ■

*E. Belin / P. Pasquier / N. Duru / J. Noble /
C. Guéraud / F. Laharie /
C. Vicente-Pauchon / S. Arla /
F. Tramasset / S. Coelho /
C. Rochefort / D. Camy / C. Vicente /
M. Forte / C. Esplan / C. Duru / S. Ozturk /
V. Pourrez / C. Burgard / JP. Labadie /
V. Baudonne / S. Dylbaitys.*

MINORITÉS MUNICIPALES

GROUPE « VIVR'ONDRES »

LA MÉTHODE : LA ZÉRO CONCERTATION !

L'heure du bilan de la première année de mandature a sonné. Et c'est un réel sentiment de consternation.

Notre commune se voit mettre à l'arrêt tous les projets impulsés par l'ancienne majorité pourtant plus que nécessaires (maison des associations, maison des jeunes, écoles, cheminement doux, etc...). Question d'égo ou de rejet, mais toujours des décisions prisent au détriment des Ondrais.

Aucune solution n'a jusqu'alors été proposée ni pour anticiper l'augmentation du nombre d'élèves de l'école élémentaire, ni pour accueillir les associations (nouveau DOJO). On assiste également au blocage

du projet de la maison des jeunes, du Skate Parck et du City stade, dont le financement était pourtant assuré.

Mais deux projets ont vu le jour :

Le point tri du Haut du Lac a été déplacé pour satisfaire 2 voisins et mécontenter une centaine d'autres.

La plage a changé de visage cet été, pas du tout dans le cadre du Plan Plage, encore retardé pour être repris à zéro. Convivialité améliorée mais sécurité oubliée ! La zone hélicoptérée a du être déplacée en urgence le 12 juillet

Nous avons déjà observé les qualités d'anticipation et de sensibilisation de cette majorité municipale lors de la mise en place de la plage sans poubelle.

Enfin, nous continuerons de souligner ce manque récurrent de concertation avec les groupes minoritaires qui sont simplement informés des actions lors de commissions thématiques **très peu nombreuses et très peu fréquentées**. Nous regrettons alors leur agacement lors des conseils municipaux, alors qu'aucun débat ne peut avoir lieu en amont de ces instances. Nous sommes bien loin des promesses de Mme le Maire de début de mandat. ■

*F. Romero / JM. Mabillet /
A. Caliot / M. Larrieu /
C. Eyheramouno / D. Ouvrans.*

GROUPE « ONDRES, COMMUNE CITOYENNE »

PLH OR NOT PLH ?

Parmi la population d'Ondres, combien ont fait leur choix électoral sur la perspective d'un frein significatif de l'urbanisation de notre commune ?

S'ils avaient été « véritablement » attentifs, ils auraient pu lire dans les tracts de campagne que la majorité élue proposait de : « mettre fin à l'urbanisation galopante et désordonnée, en urbanisant en priorité le long des axes structurants (RD810 et RD26) ». Comprendre : il n'était pas question de limiter l'urbanisation, mais de limiter son caractère « prétendument » erratique pour la concentrer sur certains secteurs.

Par ailleurs, lors d'un récent conseil municipal, l'adjoint à l'urbanisme était félicité par Madame Le Maire pour avoir stoppé de nombreux projets immobiliers (lesquels ?). A plusieurs reprises, le message municipal a été réaffirmé dans les médias : « notre ville n'est plus à vendre ! », « les promoteurs devront s'adapter à notre territoire ! »

De deux choses l'une :

Soit le projet municipal est de ralentir l'urbanisation, c'est-à-dire choisir de ne pas être conforme au Plan Local d'Habitat (PLH) qui fixe les objectifs pour la période 2020-2025 à la production de 675 logements neufs (le

PLH de la période précédente : 2013-2018 en demandait 600).

Soit il est de respecter les objectifs du PLH et dans ce cas, la production de logements devra s'intensifier par rapport au mandat précédent. Quelles seraient alors les raisons impérieuses qui la justifieraient ?

Compte tenu que ce sujet a constitué une préoccupation décisive dans le choix de vote aux dernières municipales, il y a donc une nécessité d'information sur cette orientation politique afin de répondre aux questions voire de lever les doutes. ■

Sébastien Robert



DOSSIER

C'EST LA RENTRÉE !

ÉDITORIAL :

UNE RENTRÉE TOUT EN NOUVEAUTÉS

Après presque deux ans de scolarité marquée par la COVID, chaque rentrée est une victoire et un espoir que nos pitchouns puissent apprendre en toute sérénité et que, peu à peu, les restrictions imposées par la crise sanitaire finiront par disparaître. Si le quotidien des écoliers s'est adapté pour leur permettre d'avoir une année scolaire la plus riche possible tout en protégeant leur santé, les projets de fond n'ont, eux non plus, pas été mis sur pause.

L'éducation étant un point clé de la vie ondraise et une priorité de la municipalité, nous avons à cœur de tout faire pour améliorer encore et toujours les conditions d'apprentissage et la vie à l'école de nos enfants. Tandis que près de 500 élèves ont ressorti leur cartable à Ondres, tous ont pu retrouver leurs repères, agrémentés de nouveautés.

Alors, quels changements ? Quoi de neuf cette année ?

Côté restauration scolaire, la ville a revu le fonctionnement des repas pour répondre à l'effectif croissant des élèves de l'école élémentaire. La cantine avec service à table a ainsi été remplacée par un self pour que chacun puisse se restaurer dans de meilleures conditions.

Côté locaux, les structures modulaires qui avaient été victimes des flammes en 2020 ont été remplacées par des salles toutes neuves qui accueilleront les activités scolaires et périscolaires en toute sécurité.

Côté activités justement, l'école élémentaire se dote de l'atelier « un orchestre après l'école », des cours de musique et d'orchestre accessibles et prodigués dans les locaux de l'école.

Côté transports, les bus scolaires sont à présent gérés par le Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour mais aucun changement majeur n'est à noter cette année pour ceux qui utilisent ce service.

Côté effectifs, notons que le nombre d'enfants inscrits à l'école maternelle permet pour cette rentrée de rouvrir une septième classe, qui avait disparu pour l'année 2020-2021.

Côté équipe, cette année scolaire sera la dernière du directeur de l'école élémentaire, Christophe Emerit, qui prendra sa retraite en fin d'année.

L'équipe municipale souhaite une bonne année scolaire à tous, enfants, parents et agents ! ■



Caroline Guéraud, Adjointe déléguée à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse



RENTRÉE SCOLAIRE 2021 : LES INFOS UTILES

Ça y est... les vacances scolaires se sont terminées pour laisser place à la rentrée le jeudi 2 septembre dernier, qui a vu les élèves ondras reprendre le chemin de l'école. Bien que les cartables soient de sortie depuis plus de dix jours déjà, voici un petit récapitulatif des choses à savoir :

LES HORAIRES DES ÉCOLES

- École maternelle :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30

- École élémentaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 8h40 à 12h et de 13h40 à 16h20

QUID DU STATIONNEMENT ?

Quatre parkings sont à votre disposition : école maternelle, école élémentaire, église et place Richard Feuillet. Pour la sécurité de tous et notamment celle de vos enfants, nous vous demandons d'utiliser ces parkings et de ne pas stationner votre véhicule sur les accotements. Les déplacements doux sont également une très bonne alternative, pensez-y !

LES SERVICES MUNICIPAUX

L'accueil périscolaire – ou garderie – se fait le matin et le soir, à l'école maternelle jusqu'à la grande section et au centre de loisirs du CP au CM2, et ce pour éviter au maximum le brassage des élèves depuis le début de la crise sanitaire. Les enfants sont conduits à l'école par des agents du service scolaire en Pédibus. Plus d'infos sur ce service en page 18 !

Retrouvez également les informations relatives à la restauration et aux autres transports scolaires dans les pages suivantes de ce dossier.

Notez que, pour bénéficier de tous ces services, une inscription préalable en mairie est nécessaire pour vous donner accès au portail de la famille.

LE PORTAIL DE LA FAMILLE

C'est depuis cet espace en ligne que vous gérez vos utilisations des différents services municipaux en lien avec vos enfants. Vous pouvez notamment accéder à vos factures, payer en ligne et modifier vos souscriptions en prenant soin de respecter les délais impartis :

- Restaurant scolaire, accueil périscolaire : réservation jusqu'au vendredi 16 heures pour les lundis et mardis. Et réservation jusqu'au lundi 16h pour les jeudis et vendredis.
- Transport scolaire : modifications jusqu'au vendredi avant la semaine concernée.
- Centre de loisirs du mercredi : réservation jusqu'au vendredi 16h avant le mercredi concerné.

Attention, il est important que les droits de vos enfants soient à jour afin de ne pas avoir une facturation différente de la fréquentation réelle de vos enfants.

Retrouvez toutes les informations utiles à tout moment sur le site www.ondres.fr, qui a fait peau neuve, pour plus de clarté, début 2021. Vous pouvez y consulter les menus de la cantine, le calendrier des vacances

scolaires, etc. En mairie, le service des affaires scolaires vous accompagne dans toutes vos démarches. Pour nous contacter : scolaire@ondres.fr / 05 59 45 29 19 ■

INFOS COVID

Les services scolaires mettent tout en œuvre pour le respect des restrictions sanitaires requises par l'État : désinfections renforcées, non-brassage des élèves, etc. pour une année scolaire la plus sereine possible.





RESTAURATION SCOLAIRE : L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE S'ADAPTE



Pour faire face au nombre croissant d'enfants à l'école élémentaire, la ville, soutenue financièrement par l'État, a lancé un investissement important en travaux et matériel pour la mise en place d'un self et pour revoir entièrement l'aménagement de la cantine. En effet, la nouvelle configuration permettra une meilleure gestion des repas pour nos petits Ondrais.

UNE NOUVEAUTÉ POUR TOUS

Pour le personnel d'abord, formé par la société qui a mis en place le matériel. Les missions de l'équipe encadrant le repas s'adaptent et ce, sans suppression de poste.

Pour les enfants ensuite, qui seront accompagnés par les agents afin qu'ils assimilent cette nouvelle organisation en toute sérénité. On ne doute pas que les élèves feront preuve d'une grande capacité d'adaptation et adopteront ce système qui favorise l'apprentissage de l'autonomie en un clin d'œil !

Encore une fois, malgré de nouvelles contraintes, les services scolaires font en sorte de respecter les directives de l'État en matière de restrictions sanitaires. Notamment, les écoliers mangeront par classe pour éviter tout brassage.

UN AUDIT EN FIN D'ANNÉE

Tout au long de l'année scolaire, une attention particulière sera portée au déroulement des repas sous cette nouvelle forme de self pour qu'à la fin de celle-ci, un bilan puisse être établi. ■





DE NOUVELLES SALLES À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

C'est grâce aux efforts de tous que, un an seulement après l'incendie qui avait dévoré les structures modulaires présentes à l'école élémentaire – en septembre 2020 donc –, de nouveaux locaux sont d'ores et déjà disponibles et fonctionnels en lieu et place. Plus que fonctionnels, ils sont particulièrement accueillants et feront sans nul doute le bonheur des animateurs, enseignants et élèves.

POUR QUEL USAGE ?

Les nouvelles structures modulaires seront principalement des salles dédiées aux activités diverses. De l'accueil du centre de loisirs pendant la pause méridienne aux activités ponctuelles de l'école élémentaire, en passant par des cours de musique en fin de journée, etc. Pour ces derniers, retrouvez le détail ci-contre ! ■



« UN ORCHESTRE APRÈS L'ÉCOLE »

Autre nouveauté pour la rentrée 2021, l'opération « un orchestre après l'école » est lancée cette année. Si votre enfant souhaite s'initier à la musique en orchestre tout en restant à l'école, le service périscolaire a la formule adaptée ! Cette action, menée en partenariat avec le conservatoire de Tarnos, débutera début octobre.



COMMENT ÇA SE PASSE ?

Cette activité, comprise dans le prix de la garderie, aura lieu tous les lundis de 16h30 à 18h. Elle accueillera une quinzaine d'enfants de 7 à 10 ans. C'est l'équipe du centre de loisirs qui assurera les trajets des enfants jusqu'aux structures modulaires.

Côté contenu, les cours seront divisés en deux parties :

- Pendant la première séquence, un professeur du conservatoire initiera nos jeunes mélomanes aux instruments à corde – violons, violoncelles, etc. –,
- La seconde moitié des sessions sera dédiée à l'orchestre et à la musique en groupe.

Un concert sera donné à la fin de l'année scolaire. Attention, dans ce but, il est demandé aux inscrits d'être assidus et d'assister aux cours sur la totalité de la durée de la session.

Si ce n'est pas déjà le cas, vous recevrez bientôt le détail des conditions d'inscription via l'équipe scolaire. On souhaite de bons débuts à ce projet qui se veut un moyen de donner accès à tous à la musique et qui fera l'objet, à l'instar de la mise en place du self, d'une étude en fin d'année pour être reconduit si le succès est au rendez-vous ! ■



LES BUS SCOLAIRES REPRIS PAR LE SMBPA

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2021, la compétence du service de transport scolaire a été transférée au Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour. Et, comme vous avez pu le voir, il y a très peu de changements pour les usagers.

Une grande partie du territoire de la commune est desservie par le service de transport scolaire. À chacun des trajets, un accompagnant (personnel municipal) est présent dans le bus avec les enfants.

Les tarifs restent stables et la facturation est établie tous les mois. La participation des familles est forfaitaire, quel que soit le nombre de jours d'utilisation.

QUELS CHANGEMENTS ALORS ?

Des nouveautés administratives se sont manifestées au moment de l'inscription de votre enfant cet été et seront reconduites les prochaines années pour les nouveaux dossiers :

- Une photo d'identité de votre enfant est indispensable. Cette photo sert à l'émission de la carte de transport de votre enfant, qui est envoyée par courrier à votre



domicile. Attention, sans photo votre dossier ne peut pas être validé et donc votre enfant ne peut pas être pris en charge sur le service de transport scolaire.

- Un seul et même arrêt de bus doit être enregistré pour la montée et la descente de votre enfant.

D'autre part, au retour des vacances de Toussaint, un nouvel arrêt de bus sera mis en service au niveau du quartier des Trois Fontaines. Une information sera faite aux familles afin de pouvoir y inscrire leur enfant.

LE PÉDIBUS EN DÉTAIL

Service gratuit proposé par la municipalité, le Pédibus permet de déposer son enfant à un point Pédibus, à partir duquel des agents communaux les accompagnent aux écoles.

Le parcours du Pédibus part de l'ancienne Poste, passe par la place Richard Feuillet puis par le parking de la maternelle.

Les point Pédibus & horaires :

- Ancienne Poste / départ à 8h10
- Place Richard Feuillet (devant le Foyer Yvonne Loiseau) / départ à 8h20
- École maternelle (en direction de l'école élémentaire) / départ à 8h30

Pour la sécurité des enfants, ces derniers sont revêtus d'une chasuble réfléchissante durant le trajet du Pédibus. Les jours de pluie, un équipement de protection dédié est mis à disposition de chacun.

ET POUR LES PLUS GRANDS ?

Concernant les collégiens et lycéens, toutes les informations en matière de transports (inscriptions, recherche d'arrêts et d'horaires, conditions d'accès, etc.) se trouvent sur le site du Conseil départemental des Landes, rubrique transports scolaire à l'adresse www.landes.fr/transports. ■



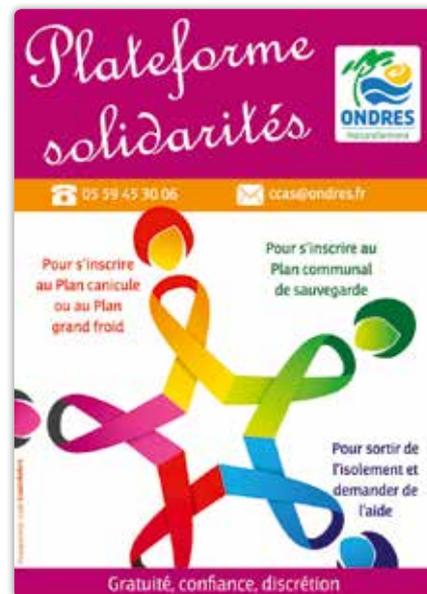
PERSONNE VULNÉRABLE ? INSCRIVEZ-VOUS SUR LE PCS

Le PCS, ou plan communal de sauvegarde, est un document qui inclut, entre autres outils, les recommandations du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) réalisé par le service PCS du CDG 40 et l'Association des Maires, un document consultable en Mairie.

En cas de sinistre, une attention particulière est portée aux personnes vulnérables ou isolées. Ces dernières sont recensées dans une rubrique du PCS. Si vous souhaitez

vous y inscrire ou nous signaler une personne intéressée, vous pouvez contacter le service d'action sociale de la ville au 05 59 45 30 06.

De même, si vous souhaitez vous mobiliser lors de catastrophes et événements majeurs touchant la commune en portant soutien et assistance aux populations, contactez ce même numéro pour rejoindre la réserve communale de sécurité civile. ■



PENSEZ À LA NAVETTE SOLIDAIRE POUR VOS DÉPLACEMENTS !

Service lancé en avril 2021, la navette solidaire est une solution gratuite de transport intra-communal.

Le principe ? Une fois inscrit au service, il suffit de réserver votre créneau puis la navette vous récupère à votre domicile et vous dépose au terminus (côté sud du

Foyer Yvonne Loiseau). Vous n'avez alors plus qu'à faire votre course puis à attendre la navette retour au terminus.

La navette s'adresse aux personnes de 70 ans et plus, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite permanente ou temporaire. Elle effectue deux trajets par semaine, le

mardi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h & 14h à 15h30.

Pour vous inscrire sur la liste des bénéficiaires ou obtenir davantage d'informations, vous pouvez appeler le 05 39 45 30 06, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ■

MA COMMUNE MA SANTÉ : ACCOMPAGNER L'ACCÈS À UNE COMPLÉMENTAIRE



Après avoir constaté que certains habitants renonçaient aux soins faute de couverture santé et pour favoriser l'accès aux soins pour tous, tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages, la municipalité s'est rapprochée de l'association ACTIOM qui propose le concept « Ma commune, ma santé ».

Ce dispositif permet à chaque administré, qui habite ou qui travaille à Ondres, de bénéficier d'une complémentaire santé collective et mutualisée au niveau national (donc à moindre coût) personnalisée et adaptée aux besoins de chacun. Ainsi, « Ma

commune, ma santé » permet notamment depuis le mois de mars 2021 de proposer aux administrés :

- Du choix entre plusieurs partenaires de complémentaires santé,
- Des solutions pour les actifs et les seniors sans limite d'âge à la souscription,
- Des solutions personnalisées (prestation modulable au sein d'une même famille, garantie obsèques...), ainsi qu'un suivi,
- Des avantages :
 - Pas de sélection médicale ni délai de carence
 - Assistance santé 24h / 24

- Cotisations déductibles en Loi Madelin pour les travailleurs indépendants
- Réseaux de soins performants (Carte Blanche, Itélis...)
- Géo Sentinel, bracelet électronique avec détection de chute...

Des permanences sont mises en place deux fois par mois en mairie annexe et le représentant ACTIOM se rend aussi chez les particuliers intéressés qui se manifestent. Toutes les informations sur www.ondres.fr, au 06 32 08 26 88 ou par e-mail à stephane.lamoureux@macommunemasante.com. ■

DON DU SANG 2021 : UN BILAN PLUS QUE POSITIF



Le 20 juillet dernier, comme de coutume durant la période estivale, l'Établissement français du sang (association pour le don du sang bénévole) organisait une collecte de

sang à la salle Dous Maynadyes, et ce en partenariat avec la commune. Cette année, et ce malgré un contexte sanitaire particulier et des protocoles plus complexes, il y eut de l'avis des organisateurs « un excellent résultat ».

En effet, l'été 2021 a connu les meilleurs chiffres depuis la mise en place des collectes estivales, en 2017. Ce sont 72 donateurs qui ont fait le déplacement pour 70 retenus. Ces personnes provenaient pour 47 % d'entre eux d'Ondres, puis aussi de Labenne, Tarnos, Candresse, Saint-Mar-

tin-de-Seignanx, Tercis-les-Bains ou encore Bayonne. De nombreux estivants ont aussi fait le déplacement puisqu'ils représentent près de la moitié des participants. Et ce qu'il faut aussi retenir, à plus large échelle, c'est la participation de 7 primo-donneurs. Une bonne nouvelle face au besoin constant en sang ! Depuis le lancement de ce partenariat avec l'EFS, les collectes ondraises avaient vu la venue de 32 à 66 donateurs par édition. Cette mouture 2021 et son record de participation viennent saluer l'énergie déployée par l'association et les services municipaux. ■

AGRIKOLIS : VOS COLIS VOLUMINEUX À LA FERME

Si vous habitez Ondres, il y a de fortes chances que vous connaissiez la Ferme de l'Amitié ! Si Philippe est fils d'agriculteurs et passionné de machines, outils et autres engins agricoles, Cathy, elle, s'est reconvertie après 16 ans dans le textile. C'est en 1998 qu'ils ont bâti ensemble une exploitation agricole et, depuis, ils ne cessent de se diversifier sans perdre de vue leur passion commune : le contact humain.

UNE FERME, MAIS PAS SEULEMENT !

Initialement située chemin d'Estancoume, la ferme de l'Amitié a d'abord été un élevage de veaux sous la mère, une première dans le secteur à la fin des années 90 ! Si Cathy a développé une affection particulière pour les vaches, Philippe, lui, gère une activité de prestations de services en accord avec sa vocation (lui qui a toujours été surnommé « Tracteur ») : transport, outillage, machinerie, etc.

En complément de leurs revenus d'agriculteurs et pour laisser s'exprimer leur fibre de commerçants, le couple a multiplié les activités. Camping à la ferme, chambre et table d'hôtes, ferme pédagogique, apprentissage, vente directe à la ferme (là aussi, une première à l'époque !) : le couple a, pendant plus de vingt ans, travaillé à faire



connaître le métier d'agriculteur par la proximité avec les gens. Si, aujourd'hui, la culture céréalière est leur activité principale, elle est toujours complétée par un élevage plus réduit et la gestion de deux gîtes, auxquels s'ajoute un nouveau service depuis juin dernier...

UN RELAIS COLIS PAS COMME LES AUTRES

La question s'est posée lors du premier confinement : que faire d'innovant pour

perpétuer cette envie de contact et rendre service au public ? Parmi tous les services de relais colis, le couple a sélectionné Agrikolis, réseau national d'agriculteurs qui mettent à disposition leurs hangars pour entreposer les colis volumineux. Philippe et Cathy réceptionnent les colis une fois par semaine dans leur hangar chemin du Claous et les stockent pour les particuliers, qui peuvent venir les chercher les lundis, mardis et vendredis de 17h à 19h ou bien le samedi de 10h à 12h sur RDV. L'aventure n'a pu être lancée qu'en juin 2021 – eh oui, l'équipe d'Agrikolis se déplace pour vérifier la présence d'un hangar sécurisé avant d'approuver chaque relais ! – mais c'est d'ores et déjà un succès ! Les e-shoppers peuvent se faire livrer leur électroménager, leurs meubles, et autres produits encombrants en point relais à moindre coût et ils apprécient l'accueil qu'ils trouvent à la ferme, où Philippe et Cathy peuvent continuer de faire connaître leur métier. Le couple d'agriculteurs, de son côté, apprécie l'écoute et la disponibilité de l'équipe Agrikolis, un bel avenir en vue pour ce premier relais colis volumineux de la région !

*Relais Agrikolis, à la Ferme de l'Amitié :
673 chemin du Claous ■*

ATLANTIC POLE STUDIO : UN NOUVEAU DÉPART

En septembre 2020 ouvrait ce tout nouveau lieu ondras dédié au sport mais aussi à l'art. Si Atlantic Pole Studio a connu un fort succès à ses débuts, la crise sanitaire a obligé Dorothy, sa fondatrice, à fermer ses portes lors du deuxième confinement. La petite communauté qui s'est formée dès les premiers cours a permis à l'esprit du studio de perdurer malgré la période morose et l'on peut dire que la réouverture, le 9 juin dernier, était attendue !

RENCONTRE AVEC LA MAÎTRESSE DES LIEUX

C'est en véritable « mordue » de cette pratique, aussi physique qu'artistique, que Dorothy a créé à Ondres une école qui s'adresse à tous, petits et grands, néophytes et confirmés, femmes et hommes aussi. Formée à Paris, où elle est tombée « dans le bain de la Pole » jusqu'à avoir envie d'en faire sa profession, c'est dans les Landes (où une partie de sa famille vit) que la jeune femme a décidé de développer son activité : « pour réaliser son rêve, et retrouver une véritable qualité de vie ».

C'est donc avec un enthousiasme non dissimulé qu'elle compte reprendre cette nouvelle aventure à peine commencée, avec l'envie de faire découvrir la passion qui



l'anime ! Cette passion ? « Celle de la Pole dance, une discipline accessible quel que soit son corps et qui change favorablement le rapport à ce dernier. Une pratique où l'on a le droit d'être jolie, sensuelle et forte ! ». Si Dorothy est pointilleuse sur la technique pour évoluer en toute sécurité, l'ambiance conviviale et accueillante du club lui tient à cœur. C'est une discipline où l'on vient pour lâcher prise et s'amuser !

DE LA POLE DANCE, ET BIEN PLUS ENCORE...

Atlantic Pole Studio vous propose des arts aériens : pole dance et cerceau ainsi que des pratiques complémentaires forme et bien-être pour travailler souplesse active, renforcement musculaire, concentration, proprioception, etc.

À noter que le studio dispense des cours d'arts aériens pour les enfants le mercredi après-midi : les sessions, qui se veulent ludiques, alternent chaque semaine pole dance et cerceau aérien. Un créneau pourra être ouvert le samedi s'il y a des demandes. Pour les enterrements de vie de jeune fille ou de garçon, ou autres événements, Atlantic Pole Studio propose plusieurs formules populaires autour d'une initiation en groupe. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Chèques vacances et coupons sport acceptés. Un essai ? Une inscription ? Retrouvez le planning, les tarifs et toutes les informations sur :

www.atlanticpolestudio.com

UN OSTÉO DANS LES LOCAUX

Dans le même bâtiment, retrouvez un nouvel ostéopathe, Michel Blond, qui officie sur rendez-vous les lundis et vendredis.

*Atlantic Pole Studio :
Michel Blond, ostéopathe :
1874 avenue du 11 novembre 1918
à Ondres (face à Carrefour City) ■*

ARMONIA SPORT & BIEN-ÊTRE

Voici une nouvelle saison 2021-2022 qui s'annonce avec l'association **ARMONIA Sport & Bien-être** qui s'installe sur Ondres pour proposer de nouvelles activités physiques à ses habitants et à ceux des alentours.

Cette association, née avec l'objectif de promouvoir la pratique d'une activité physique régulière pour tous, est adressée aux adultes et aux seniors (femmes et hommes confondus) comme source de bien-être corporel mais aussi mental. De bonnes pratiques simples et efficaces que nous pourrions appliquer à notre quotidien pour une meilleure qualité de vie.

Venez découvrir la **Méthode de Gasquet tous les lundis de 9h30 à 10h30 ou les mercredis de 18h30 à 19h30 à la salle Capranie**. Méthode de renforcement des muscles profonds du corps (notamment abdominaux et dos) à travers la respiration, la posture et le périnée. Une technique douce en respect avec notre morphologie pour prévenir ou diminuer les maux du dos, améliorer notre posture, tonifier, affiner notre silhouette. Des groupes réduits, limités à 15 personnes pour avoir une meilleure qualité d'enseignement.

ARMONIA Sport & Bien-être propose aussi la **Marche Nordique avec des bâtons**. Cette discipline nous permet de renforcer jusqu'à 90 % de nos muscles tout en rédui-

sant l'impact sur nos articulations grâce aux 4 appuis au sol. Nous améliorons ainsi nos capacités cardio-respiratoires et notre posture. Des sorties dans la nature d'une heure et demie approximativement, vous seront proposées tout au long de l'année. Un moment convivial, pour rencontrer de nouvelles personnes, se ressourcer et retrouver le plaisir de bouger !

Voici les deux propositions pour le démarrage de notre association avec l'objectif d'évoluer en symbiose avec nos adhérents et proposer de nouvelles initiatives par la suite. **Premier cours d'essai offert sans obligation, à partir du 6 septembre.**

Journée PORTES OUVERTES dimanche 19 septembre. Soyez tous les bienvenus pour tester nos activités gratuitement !

Déroulement de la journée :

- Cours Découverte Méthode de Gasquet avec 2 horaires au choix : séance à 10h-11h ou 11h30-12h30 à la salle Capranie. Pensez à apporter tapis et gourde.
- Découverte de la Marche Nordique à 16h : rdv au parking du Chemin de la Montagne à Ondres (en face du camping Espace Blue Océan). Places limitées sur inscription préalable. Réservez votre place auprès de votre animatrice Marta (06 47 40 71 29). ■

*Marta Arenas Sendin,
représentante de l'association*

AUTO RÉTRO DU SEIGNANX

C'est un arrêté préfectoral qui nous a conduits à annuler le rassemblement « Estiv'Ondres 2021 » qui devait avoir lieu le samedi 17 juillet 2021. Par chance, les Marchés Nocturnes organisés par le COS, tous les mardis, du 20 juillet au 24 août ont été maintenus. Au cours de ces soirées nous avons présenté des Voitures Anciennes à bord desquelles il était possible d'effectuer des promenades. Le but de cette opération étant de récolter

des fonds au profit de l'Association « Coup de Pouce pour Léo ». Léo est un petit garçon de 7 ans et demi-porteur du syndrome de Lesch-Nyhan, une maladie génétique affectant la motricité et générant des problèmes rénaux. Il n'y a qu'une centaine de cas en France, ce qui ne facilite pas les recherches pour trouver un remède. Consulter le site <https://coupdepoucepourleo.com> ■

AD



ASSOCIATION DUMBA

Les cours de danse africaine, accompagnés de musiciens, pour ados et adultes tous niveaux, ont lieu le **mardi de 20h à 21h30** à la salle Capranie à Ondres et débuteront le 14 septembre 2021. Inscriptions et renseignements : 0680757942 / 0683381719. ■

BIENVENUE À L'APE D'ONDRES !

Si vous êtes parents d'enfants scolarisés aux écoles maternelle et élémentaire, nous avons besoin de vous. Pour vous impliquer dans la vie scolaire et périscolaire de nos enfants, pour dynamiser les moments festifs de l'école (Noël, carnaval, fête des écoles) ou pour soutenir financièrement les projets pédagogiques des enseignants en organisant des événements (vide-greniers, buvettes), il y a une place pour chacun de vous. Nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de notre assemblée générale du **mercredi 15 septembre à 20h30** dans la salle Capranie. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site internet www.apeondres.fr et sur notre page facebook @apeondres. Contact mail : ape.ondres@gmail.com ■

Anne Maillard, présidente

THÉÂTRE CHRYSALIDE

La troupe a présenté sa pièce 2021 « Le Retour aux Fourches » le 2 juillet à Capranie. Madame le Maire, qui était présente avec son adjoint à la culture Frédéric Laharie, a résumé son ressenti qui était aussi celui de nombreux spectateurs : « Quel bonheur de voir la salle Capranie se remplir à nouveau ! Ce soir, la troupe Chrysalide nous a régales avec une pièce burlesque. Un moment magique après des mois de vide culturel... Merci aux artistes et aux spectateurs ! » Éva Belin - 2 juillet 2021. Ce spectacle était la première et la troupe a pour objectif de rejouer la pièce à l'automne. Une bande-annonce de 3 minutes a été faite par captage vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=QAtb1BMEFEQ> Pour toute information, contacter Maité au 06 84 22 05 84. ■



NOUVELLES DE RENTRÉE DE LA CSF

Après une année encore difficile pour nous tous, la rentrée est là et nous sommes heureux de faire le point sur nos actions à venir.

- **Partenariat avec Maître GARMENDIA** : notre partenariat continue sous forme d'une permanence tous les 2 mois dans nos locaux mais aussi d'entretiens téléphoniques très réguliers permettant de régler les dossiers complexes ou exigeant une réponse rapide. Nous vous rappelons que tous types de dossiers peuvent être traités (problèmes familiaux, de consommation, voyages, litiges construction etc.)

- **Ateliers "forme et équilibre" et "mémoire"** : prévus en 2020-2021 ils n'ont pu avoir lieu en raison de la Covid mais sont programmés à nouveau. Nous avons déjà des demandes d'inscription et nous vous conseillons de faire une préinscription dès que possible, les places étant limitées.

- **Cours d'Espagnol** : notre professeur, unanimement appréciée et regrettée, prend une retraite bien méritée et nous

en profitons pour la remercier à nouveau pour son professionnalisme, sa disponibilité et la qualité de ses cours. Nous sommes à la recherche d'une ou d'un remplaçant, merci de vous manifester si vous êtes intéressés ou si vous connaissez quelqu'un pouvant l'être.

- **Commission de conciliation pour le logement** : la CSF siège à cette commission concernant les litiges propriétaire / locataire. Si vous avez un problème n'hésitez pas à nous consulter.

Bien entendu **nos actions dans les problèmes de consommation, surendettement, entraide scolaire au niveau collège et lycée, aide aux devoirs pour le primaire continuent** et vous pouvez nous rencontrer lors de nos permanences Place Richard Feuillet à Ondres le lundi de 16h à 19h et les mercredis et vendredis de 9h à 12h. Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone au 05 59 45 25 92.

À bientôt et nous restons bien sûr à votre écoute. ■



LA VIE DU FEPO



Les Courses landaises, dont nous étions une nouvelle fois partenaires de l'organisation, se terminant de manière satisfaisante malgré des conditions météo parfois capricieuses, le regard de notre Association se tourne maintenant vers la nouvelle saison dont le coup d'envoi a été donné par le Forum des Associations du 4 septembre. Si la section théâtre disparaît, l'ensemble des activités sera à nouveau proposé avec cependant des changements d'animateurs pour les sections yoga et gym d'entretien.

À noter, la reprise de la gym dite "gym pour tous". Notre ville évoluant avec des programmes immobiliers entraînant l'arrivée d'une population plus jeune et active, le FEPO envisage la possibilité d'une offre dont les horaires seraient adaptés à des personnes travaillant la journée. Donc, possibilité de locaux et des créneaux horaires à voir avec la Mairie. À suivre... et bonne rentrée. ■

A. R. Maubourguet
Vice-Président du FEPO.

DANSE COUNTRY : REPRISSE DES COURS CHEZ LES REBEL DANCERS

La danse country est une activité conviviale et ludique accessible à tous ! Les Rebel Dancers reprennent leurs cours à partir du 28 septembre salle Dous Maynadyes, avenue de la plage à Ondres.

- Cours débutants : **les jeudis de 18h30 à 19h30**

- Cours Novices/Inter : **les mardis de 18h30 à 19h30**

1^{er} cours d'essai gratuit ! Pour tout renseignement, contactez Sophie (06 08 50 93 40) ou Karine (06 16 91 38 62), envoyez-nous un message (rebeldancers40@gmail.com) ou visitez notre site web (rebeldancers40.e-monsite.com). ■



À très bientôt !

FNACA

La section locale des Anciens Combattants d'Algérie qui compte 56 adhérents et 16 veuves est comme toutes les associations Ondraises en mode roue libre à cause de cette pandémie.

Cependant, depuis deux ans, nous avons en comité très restreint commémoré ces dates que sont le 19 mars fin de la guerre d'Algérie, le 8 mai victoire des armées alliées sur le nazisme et le 11 novembre armistice de la guerre 14-18, car nous devons perpétuer le devoir envers les jeunes générations, tout cela privé d'une grande convivialité que l'on retrouve autour du pot de l'amitié offert par la municipalité, notre traditionnel méchoui et notre repas du 19 mars. Pour rappel, chaque génération a sa part de souffrance, on parle de cette jeunesse sacrifiée sur l'autel du virus et nous en convenons, mais que l'on se souvienne qu'à l'orée de nos vingt ans

nous avons laissé sur les quais de gares parents et fiancées pour un voyage de deux ans et plus pour certains.

Nous sommes partis dans l'incertitude et la peur au ventre vers un pays hostile où le danger nous guettait en permanence. D'ailleurs, beaucoup d'entre nous n'en sont pas revenus (bien que Serge Lama chantait « Même avec un fusil, l'Algérie était un beau pays »). Enfants de la seconde guerre mondiale, d'un rapide passage de l'enfance à l'adolescence très jeunes à vingt ans le temps des armes l'impossible oublié.

Souhaitons que les enfants du temps présent s'interrogent et mettent des mots sur les maux. Devoir de mémoire puisque nous sommes la dernière génération des soldats du feu hors professionnalisme. Que dire de nos poilus tombés à 20 ans par milliers et ceux

de 40-45 combattants et faits prisonniers sept ans loin de leur bout de terre ? Pour nous, le 19 mars fut la victoire de la raison et de la paix malgré la poursuite de la violence et des attentats aveugles qui ont suivi. Oui chaque génération a sa part de souffrance mais gardons espoir. Nous retrouverons cette convivialité. Nous profitons pour avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés et parmi les plus récents Jojo LACLAU et Bernard MOUCHET.

Nous vous donnons la composition du bureau :

Président : Marcel DUPUY ; Secrétaire : Claude PANIZZOLI ; Trésorier : Francis RAMBERT ; Trésorier adjoint : Michel TESTEMALE. Porte-drapeaux : Claude PANIZZOLI FNACA, Michel TESTEMALE 39-45, Michel MOULIAN ARAC. ■

LE GASCON EN PARTAGE

LA SARSAPARRILHA

Abans-diser : Aqueste còp, que vam contunhar la nòsta rubrica consacrada a las plantas de nòste, dab la sarsaparrilha, l'èrba deus Schtrompfs... mes tanben deus Shaushes, los estatjants d'Ondres. La sarsaparrilha, aperada en latin « Smilax aspera », qu'es ua videlha brocassosa qui pòt aténher tres mètres de hautor. Las soas huelhas, lusentas e persistentas, que son en fòrma de còr. Qu'es ua planta idoica, a flors petitas, d'un blanc jaunós, amassadas en ombelas. La soa fruta, petita e globulosa, a bèths còps ovau, qu'es roge fonçat. Que's sembla ad arrasimetas o colindrons, e, se n'es pas vertadèrament toxica, ne la deven pas minjar. Solas las arradics que son minjaderas, e que's minjan com los espargues. Que las amassan a la prima, que son rojosas e hèra tenhèras, e qu'an un gost leugerament amaros, mes agradiu totun.

Aquera planta medicinau qu'es utilizada sustot en cas de raumatismes e de malaudia de la pèth com lo berenc, mes tanben se son entecats o s'an la gota. Qu'agèish sustot, se n'è crèden lo dessenhador Peiò, suus Schtrompfs, tà'us ajudar de har aus estirats dab lo Gargamèu... mes que'us balha la pèth blua a çò que m'an dit !

Mes e sabetz que la tròban tanben a Ondres, suus camins deu vielh Ador, dens lo piadar, de long de las andèras deu vielh flumi landés, entre Ondres e La Vena, just abans que l'Anguilhèra e's geti dens lo Bodigau, aquí on l'èi tornada trobar e on èi podut gostar las soas arradics, fòrt bonas de minjar... E se los Shaushes èran los petits cosins

deus Schtrompfs, e s'avèn la pèth blua eths tanben ? Mes la color qu'a devut esclavà's dab lo temps, dempuish que ne minjan pas mei la sarsaparrilha... Assajatz de minjar las arradics d'aquera planta, e que vederatz bilhèu los efèits segondaris, qui sap !...

Lo posoèr de servici, e non pas l'emposoaire : Miquèu BARIS ■



La fruta de la sarsaparrilha
© M. Baris



La huelha de la sarsaparrilha
© Tato Grasso



La flor de la sarsaparrilha
© Júlio Reis



La cobèrta de l'àlbum deu Peiò

LEXIC

abans (abans) : avant
 abans-diser (abans-dise) : avant-propos
 a bèths còps (a bèts cops) : parfois
 a çò que m'an dit (a çò que m'an dit) : à ce que
 l'on m'a dit
 ad (ad) : à
 Ador (Adou) : Adour
 agir (ayi) : agir
 agradiu (agradiou) : agréable
 ajudar (ayuda) : aider
 amarós (amarous) : amer
 amassar (amassa) : rassembler, ramasser
 andèra (andèra) : méandre
 Anguilhèra (Anguilhère) : Anguilhère
 aperar (apeura) : appeler
 aquera (aqueure) : cette
 aqueste (aqueuste) : ce, cet, cette
 aquí (aquí) : là
 arradic (arradic) : racine
 arrasimeta (arrasimeute) : groseille
 assajar (assaya) : essayer
 aténher (ateugne) : atteindre
 avèn (aouèn) : ils avaient
 balhar (bailla) : donner
 berenc (beureunc) ecczéma
 bilhèu (billèou) : peut-être
 blanc (blanc) : blanc
 blu / blua (blu / blue) : bleu / bleue
 Bodigau (Boudigaou) : Boudigau
 brocassós (broucassous) : épineux
 camin (camin) : chemin
 colindron (coulindron) : groseille
 color (coulou) : couleur
 com (coum) : comme
 consacrar (counsacra) : consacrer
 contunhar (countugna) : continuer
 còp (cop) : fois
 còr (co) : cœur
 cosin (cousin) : cousin
 créder (creude) : croire
 dab (dap) : avec
 de long de (de loung de) : le long de
 dempuish (deumpuch) : depuis
 dens (deuns) : dans

dessenhador (deusseugnadou) : dessinateur
 dever (deubé) : devoir
 efèit (euféyt) : effet
 emposoaire (eumpousouayre) : empoisonneur
 entecat (eunteucat) : enrhumé
 èran (èreun) : étaient
 èrba (èrbe) : herbe
 esclavar (euslaoua) : faner
 espargue (euspargue) : asperge
 estatjant (eustatyant) : habitant
 eth / eths (eut / euts) : lui, eux
 flor (flou) : fleur
 flumi (flumi) : fleuve
 fonçat (fouçat) : foncé
 fòrma (forme) : forme
 fòrt bon (fort boum) : très bon
 fruta (frute) : fruit
 Gargamèu (Gargamèou) : Gargamel
 getar (yeuta) : jeter
 globulós (gloubulou) : globuleux
 gost (goust) : goût
 gostar (gousta) : goûter
 gota (goute) : goutte
 har (ha) : faire
 har aus estirats (ha aous eustirats) : lutter
 hautor (haoutou) : hauteur
 hèra (hère) : très
 huelha (houeuille) : feuille
 idoica (idoique) : idoïque
 jaunós (yaounous) : jaunâtre
 la soa (le soue) : sa
 La Vena (Le Beune) : Labenne
 leugerament (laouyèremeun) : légèrement
 lo son (lou soun) : son
 lusent (luseun) : luisant
 malaudia (malaoudie) : maladie
 medicinau (meudicinaou) : médicinal
 mes (meus) : mais
 mètre (mètre) : mètre
 minjader (mindyadeu) : mangeable
 minjar (mindya) : manger
 nòsta (noste) : notre
 nòste (noste) : chez nous
 ombèla (oumbèle) : ombelle

on (oun) : où
 Ondres (Oundres) : Ondres
 ovau (ouvaou) : ovale
 pas mei (pas mèy) : ne plus
 persistent (peursisteun) : persistant
 pèth (pèth) : peau
 petita (peutite) : petite
 piadar (piada) : forêt de pins
 planta (plante) : plante
 prima (prime) : printemps
 que son (que soun) : ils sont, ce sont
 que vam (que bam) : nous allons
 poder (poudeu) : pouvoir
 posoèr (pousouè) : sorcier
 qui pòt (qui pot) : qui peut
 qui sap (qui sap) : qui sait ?
 raumatismes (raumatismes) : rhumatismes
 roge (rouye) : rouge
 rojos (rouyous) : rougeâtre
 rubrica (rubrique) : rubrique
 saber (sabe) : savoir
 sarsaparrilha (sarsaparrille) : salsepareille
 Schtromfs (Schtroumpfs) : Schtroumfs
 segondari (seugoundari) : secondaire
 semblar (seumbla) : ressembler
 servici (seurbici) : service
 Shaushes (Chaouches) : Chaouches
 sol (souil) : seul
 suus (sous) : sur les
 sustot (sustout) : surtout
 tanben (tabeuy) : aussi
 temps (teums) : temps
 tendre (teugnè) : tendre
 tornar (tourma) : re (préfixe)
 totun (toutun) : cependant
 toxic (toxic) : toxique
 tres (treus) : trois
 trobar (trouba) : trouver
 utilizar (utiliza) : utiliser
 véder (beude) : voir
 vertadèrament (beurtadèremeun) : véritablement
 videlha (bideille) : liane
 vielh (bieuy) : vieil, vieux

NB : En Français comme en Gascon, le verbe à l'infinitif prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

DÉCOUVREZ LA SAISON CULTURELLE À CAPRANIE !

Distribuée avec le magazine municipal Info Ondres de juin 2021, la programmation culturelle 2021-2022 fait son apparition !

QU'Y A-T-IL AU PROGRAMME ?

De septembre à avril, partez à la découverte de nombreux artistes, connus ou qui gagnent à l'être encore davantage ; et de plusieurs arts – musique, conte et théâtre –. Au programme musical : Sinsemilia, Mouss & Hakim, Cali, les Fatals Picards, Nicolas Wayne Toussaint Quintet, ou encore Ben l'Oncle Soul. Du côté du théâtre, vous pourrez partir à la découverte du spectacle « Bip après Bip en territoire occupés », du Mekanica Theatre ou encore vous faire peur à l'occasion d'Halloween avec la pièce de théâtre « Aaaaahh ! ». Enfin, une nouveauté (et non des moindres !) dorénavant retrouvez chaque deux mois environ le rendez-vous « maison » des Local'Jam ! Le détail dans l'article suivant...

AU MENU OU À LA CARTE ?

Les spectacles de la saison culturelle sont accessibles à des tarifs qui se veulent accessibles : 10 € ●, 15 € ● ou 20 € ● à l'unité. Si vous avez soif de culture, les formules multi-spectacles sont faites pour vous !

Cap'découverte : 4 spectacles pour 50 € (Soit 2 ● / 1 ● / 1 ●)

Cap'horizon : 8 spectacles pour 100 € (Soit 3 ● / 2 ● / 3 ●)

Cap'saison : 13 spectacles pour 160 € (soit toute la saison)

OÙ ACHETER SON BILLET ?

Les tickets sont en vente à l'office de tourisme, sur place et en ligne à l'adresse seignanx-tourisme.com, rubrique Agenda. Ils seront aussi accessibles sur les plateformes www.francebillet.com et www.ticketmaster.fr. Pour les formules, préférez contacter l'office de tourisme.

UNE SAISON CHAMBOULÉE AVANT SON COMMENCEMENT

Les élections présidentielles se tenant les 10 et 24 avril 2022 à Capranie, le concert de Ben a dû être repoussé au **vendredi 13 mai** à 20h30. D'autre part, le concert de Sax Machine, prévu le 26 février 2022 sera finalement assuré par le groupe tarnosien Bolzed ! Les événements Facebook et l'agenda de la ville sont bien à jour en ligne. Vous pouvez les consulter à tout moment !

LE POINT COVID

Attention, suite à la mise en place du passe sanitaire par l'État, il sera demandé à l'entrée de la salle Capranie pour tout spectacle.

Avec le programme annuel mis à votre disposition, et également disponible sur le site internet de la ville d'Ondres et sur sa page officielle Facebook et si le cœur vous en dit, vous pouvez voir l'ensemble des spectacles à venir, les programmer et même opter pour un des forfaits proposés !

Belles découvertes à tous ! ■



Credit photo : Nicolas B



Credit photo : @Yann_Orhan



Credit photo : Géronimo Potier

LOCAL'JAM, QU'ESACO ?

À partir de cet automne, retrouvez régulièrement le nouveau rendez-vous musical ondrais : Local'Jam ! Un temps ouvert à tous de découverte d'artistes locaux, se terminant par une « jam » où les musiciens expérimentés ou amateurs peuvent venir jouer, partager, échanger autour de leur passion commune.

DES CONCERTS D'ABORD

La première édition se tiendra vendredi 25 septembre au soir et recevra le groupe bayonnais Old School Funky Family en tête d'affiche. Avec une rythmique implacable (sousaphone, batterie, guitare, claviers) et un quartet de saxophones de haute voltige (soprano, alto, ténor, baryton), le monde farfelu et polymorphe du OSFF mélange les styles et les bouscule de sa musique pétillante et chaloupée, dans une ambiance bon-enfant qui traduit les 15 ans de complicité et de partage de ces amis du lycée. Leur devise, "faire de la musique sérieusement sans se prendre au sérieux !". En prélude, Sebteix assurera la première

partie de la soirée et l'illuminera de son groove particulier. Pour la deuxième session, rendez-vous le vendredi 13 novembre !

UNE JAM ENSUITE

Dans l'ébullition laissée par les concerts, la scène est laissée aux mains du public. Musiciens amateurs ou professionnels, seul ou à plusieurs, n'hésitez pas à grimper sur l'estrade avec votre voix et / ou votre instrument pour partager ensemble un moment d'échange musical et continuer la soirée. Quelques instruments seront mis à disposition au besoin.

UNE SOIRÉE QUI SE VEUT CONVIVIALE

Les Local'Jam étant placées sous le signe de la musique, de la fête et du partage, vous pourrez retrouver sur place petite restauration et buvette. D'autre part, une fois les concerts terminés, l'entrée sera libre pour permettre à tous ceux qui souhaitent participer à la jam d'être accueillis.



Méломans, amateurs ou musiciens, nous vous attendons nombreux pour lancer ensemble ce nouvel événement ondrais ! ■

CET AUTOMNE À LA LUDO-BIBLIOTHÈQUE



À l'automne, la ludo-bibliothèque vous invite à explorer et à décrypter l'univers ! En partenariat avec la Société d'Astronomie du Pays Basque seront proposés une exposition photographique, un planétarium éphémère et le spectacle Origines, le 22 octobre, salle Capranie.

Pour aller plus loin dans la manipulation et la découverte, 2 ateliers d'astronomie pour les enfants auront lieu pendant les vacances de la Toussaint. Un thème qui sera repris par l'équipe de la ludo-bibliothèque lors des accueils de classes en octobre et novembre. Inscription aux différents événements : 05 59 45 23 59 ■

VOTRE RENDEZ-VOUS ANNUEL : ITINÉRAIRES 2021

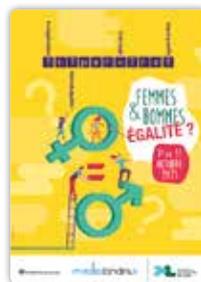
L'égalité homme/femme est le thème retenu cette année par la Médiathèque Départementale pour la manifestation « Itinéraires » qui aura lieu en octobre prochain. L'équipe de la ludo-bibliothèque vous propose une programmation pour les petits et les grands. Retrouvez le détail de l'agenda dans le programme de la ludo-bibliothèque, disponible prochainement sur papier et en ligne !

UNE EXPOSITION « BIEN DANS LEUR GENRE »

Pensée par les éditions Utopiques, cette exposition interactive sensibilise les enfants mais également les adultes, à travers deux niveaux de lecture, à la question de l'égalité entre les filles et les garçons.

Sous la forme d'un test, elle amène les visiteurs à s'exprimer par rapport à des situations non conventionnelles, à se positionner et s'impliquer face à ce type de conduite, à réfléchir aux relations entre

les genres, et au rôle de chacun au sein de la famille ou de la société. Elle sera visible aux horaires d'ouverture de la ludo-bibliothèque du 24 septembre au 14 octobre 2021.



UN SPECTACLE FAMILIAL

La compagnie de théâtre dacquoise Marge Rousse présente la pièce « Genre même pas vrai ». Spectacle de lectures théâtralisées, la représentation met à mal les stéréotypes sur le genre.

UN ATELIER PHILO / THÉÂTRE

L'association Philoland, venue de Mont-de-Marsan, nous offre une courte représentation théâtrale tout public, point de départ aux échanges avec le public sur la notion d'égalité homme / femme. ■

LES NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR À LA LUDO-BIBLIOTHÈQUE

Littérature jeunesse - **Vive le surf** / Florence Delcloy et Justine Vergès / Edition Chocolatine 2021



C'est l'histoire de Victor et de sa sœur Juliette qui suivent un cours de surf pendant leurs vacances. Victor, très soucieux de l'avenir de la planète, a pris l'habitude de venir plus tôt pour ramasser quelques déchets sur la plage, rejetés par l'océan. Au fil des premières pages, Victor partage avec le lecteur l'organisation du cours et toutes les notions à connaître : l'équipement, le wax, les courants, les redressements... Écrit et illustré avec amour dans le petit paradis du Sud-Ouest de la France avec l'aide précieuse de deux profs de surf !

Littérature adulte - **Je revenais des autres** / Mélissa Da Costa / Editeur Albin Michel 2021



Il a quarante ans, il est marié, directeur commercial et père de deux enfants. Elle a vingt ans, elle n'est rien et elle n'a personne. Que lui. Quand elle essaie de mourir, il l'envoie loin, pour qu'elle se reconstruise, qu'elle apprenne à vivre sans lui. Pour sauver sa famille aussi. C'est l'histoire d'un nouveau départ dans un village de montagne, l'histoire d'un hôtel, de saisonniers qui vivent ensemble, qui se jaugent, se méfient, se repoussent... C'est l'histoire d'amitiés, de doutes, de colère, de rancœur, d'amour aussi. C'est l'histoire des autres... ceux qu'on laisse entrer dans sa vie... ceux qui nous détruisent mais surtout ceux qui nous guérissent. ■

EN IMAGES...

À L'AIR LIVRES

Plusieurs vendredis dans l'été, les bibliothécaires et bénévoles étaient « à l'air livres » au parc d'Ondres pour des lectures d'histoires en plein air.



UNE SOIRÉE TOUT EN LÉGENDES

Vendredi 23 juillet, Yves, Robin et Vanessa, nos explorateurs d'un soir ont raconté une sélection de contes et légendes à un auditoire familial très attentif. La soirée s'est terminée par la présentation du conte mythologique « Maïtena et les Jumeaux » en présence de son auteur saint-martinois Victor Pécastaing, qui s'est volontiers prêté au jeu des dédicaces. Une réussite pour clôturer la saison 2021.



LE JARDIN, SALLE DE CINÉMA

La ludo-bibliothèque a organisé deux soirées cinéma plein air dans son jardin en août, de quoi profiter des rares belles soirées de l'été !



L'AGENDA DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2021



Crédit : Calendrier vecteur créé par pch. vector - fr.freepik.com

SEPTEMBRE

Vendredi 24 septembre

Tournoi de belote du COS
19h30 // salle Dous Maynadyes

Samedi 25 septembre

Local'Jam #1
Dès 20h // salle Capranie



OCTOBRE

Du 1^{er} au 31 octobre

Itinéraires 2021
Ludo-bibliothèque



Vendredi 8 octobre

Sinsemilia en concert
20h30 // salle Capranie

Vendredi 15 octobre

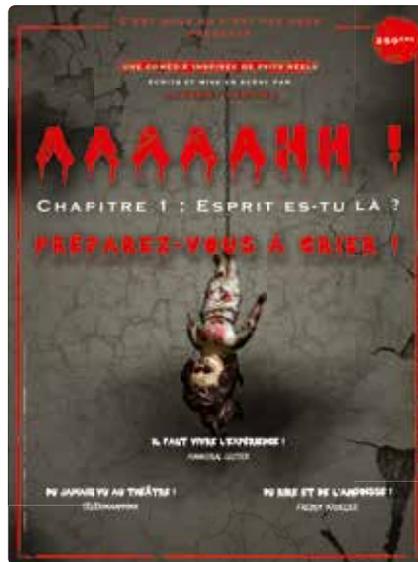
Tournoi de belote du COS
19h30 // salle Dous Maynadyes

Vendredi 22 octobre

Itinéraires : spectacle Origines & planétarium
20h30 // salle Capranie

Dimanche 31 octobre

Théâtre : Aaaaahh !
17h // salle Capranie



NOVEMBRE

Lundi 1^{er} novembre

Thé dansant
14h30 // salle Capranie

Samedi 6 novembre

Mouss & Hakim en concert
20h30 // salle Capranie



Samedi 13 novembre

Local'Jam #2
Dès 20h // salle Capranie

Samedi 20 novembre

Cali en concert
20h30 // salle Capranie

Vendredi 26 novembre

Théâtre : Bip après bip en territoire occupé
20h30 // salle Capranie



DÉCEMBRE

Samedi 4 décembre

Soirée années 80
Salle Capranie // APE

Vendredi 10 décembre

Repas des aînés
Salle Capranie // FEPO

**Samedi 11 et
dimanche 12 décembre**

Marché de Noël du COS
Salle Capranie

Vendredi 17 décembre

Sapin de Noël
18h // place Richard Feuillet

INFO CONSO DE LA CSF : LE DÉPÔT DE PLAINTE



Vous avez été victime d'une infraction (vol, agressions, troubles de voisinage etc.) vous devez aller porter plainte pour que l'auteur soit recherché, poursuivi et peut-être obtenir réparations.

Comment et qui peut porter plainte ?

Toute personne physique (même mineure) peut aller porter plainte. De même certaines personnes morales comme les associations peuvent également le faire.

Pour déposer une plainte, 2 possibilités : Se rendre dans un commissariat ou une gendarmerie (sans condition de territorialité) Envoyer un courrier auprès du Procureur de la République. Il faut écrire au tribunal judiciaire du lieu de l'infraction ou du domicile de l'auteur de l'infraction. Le courrier doit impérativement préciser : votre état

civil et vos coordonnées, les faits détaillés, le nom de l'auteur (si vous le connaissez) et tout document pouvant prouver vos allégations, votre volonté ou non de vous constituer partie civile.

Quels sont les délais pour porter plainte ?

Sauf exception les délais sont d'un an pour les contraventions, 6 ans pour les délits et 20 ans pour les crimes.

Un policier peut-il refuser de recevoir ma plainte ?

Non (article 15-3 du code de procédure pénale).

La CSF est à votre disposition, place Richard Feuillet ou au 05 59 45 25 92 pour tout complément d'information. Les permanences ont lieu le lundi de 16h à 19h et les mercredis et vendredis de 9h à 12h. ■

LES SERVICES TECHNIQUES DÉMÉNAGENT

Auparavant établis à la mairie annexe, la direction et le secrétariat des services techniques ont intégré il y a peu le centre technique municipal pour être au plus proche des équipes.

Accueil physique :

Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h
Centre technique municipal
200 chemin du Claous

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h30
05 59 45 29 22

Veuillez privilégier toutefois la prise de contact par mail, à l'adresse servicetechniques@ondres.fr, ou par téléphone. Les agents s'efforceront de répondre au mieux à vos interrogations et demandes. ■

L'ARRIVÉE DE LA FIBRE SE PROFILE À ONDRES

Le Département des Landes a initié le schéma d'aménagement numérique de son territoire dès 2016. Aujourd'hui, la deuxième phase de ce plan s'amorce et, sur Ondres, le déploiement de la fibre optique est assuré par la société PIXL. À ce jour, aucun planning d'implantation précis ne peut encore être établi tant que l'ensemble des études, en cours, n'est pas finalisé. Cependant, il paraît cohérent d'imaginer un démarrage des premiers travaux d'installation au dernier trimestre 2021 pour un achèvement fin 2022. Suivez les actualités d'Ondres pour rester informés : une réunion d'information publique à ce sujet sera organisée dès que

tous les éléments seront définis et si les conditions sanitaires le permettent. Si vous avez déjà des interrogations, vous pouvez vous renseigner auprès de PIXL sur leur site :

www.pixl-fibre.fr
rubrique « Aide et contact » ■



PLAGE : BAINNADE INTERDITE HORS PÉRIODE ESTIVALE

À titre préventif, et ce comme la plupart des communes limitrophes, notez que la baignade est interdite sur l'ensemble du littoral de la commune depuis le 13 septembre 2021 et ce jusqu'à l'ouverture de la baignade surveillée au mois de juin 2022. ■

INTEMPÉRIES FIN 2020 : PAS DE DÉLAI POUR LES VICTIMES DE REMONTÉES DE NAPPES PHRÉATIQUES

Les fortes pluies qui ont touché le territoire ondrais en décembre 2020 ont causé des inondations plus qu'importantes. Si l'état de catastrophe naturelle a bien été déclaré pour les coulées de boues et les inondations directes survenues entre le 7 et le 17 décembre, celles causées par remontée de nappes phréatiques, qui ont eu lieu plus tard dans le mois, n'ont pas encore été caractérisées.

Si vous êtes concernés, sachez que la mairie d'Ondres a bien déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe

naturelle pour les inondations par remontée de nappes phréatiques survenues à partir du 28 décembre 2020. Le dossier, à l'instar de ceux des autres communes landaises, est toujours à l'étude au niveau de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) et n'est toujours pas passé en commission interministérielle. Comme l'indique la préfecture, « Ce phénomène de remontée de nappes phréatiques demande notamment des expertises hydrogéologiques complexes qui prennent du temps », à quoi

s'ajoute le grand nombre de communes touchées, ce qui explique le délai de traitement des demandes.

La ville communiquera à ce sujet dès qu'une décision sera prise par la préfecture. ■



CONTACTS INDÉSIRABLES OU FRAUDULEUX : QUE FAIRE ?

QU'EST-CE QU'UN SPAM ?

Le spam désigne un appel ou un message non sollicité et envoyé en masse sur des lignes téléphoniques ou sur des adresses de courrier électronique. Les spams peuvent être soit de nature commerciale, soit de nature frauduleuse.

Les spams frauduleux relèvent généralement de l'une des deux pratiques suivantes :

- Escroquerie dont l'objectif est de soutirer de l'argent à la victime ;
- Vol de données personnelles, dont l'objectif est d'obtenir des informations sensibles (numéros de cartes de crédit ou identifiants et mots de passe de connexion à un site internet).

Pour cela, les spams frauduleux répondent à plusieurs modes opératoires :

- « Spam courriel / SMS » : envoi de courriels / SMS frauduleux, qui incitent à appeler un numéro surtaxé, souvent en 0899, à envoyer un SMS à un numéro surtaxé, généralement à 5 caractères, ou à cliquer sur un lien d'une page Internet. Les messages reçus ont un caractère familier et incitatif du type : « Salut c'est moi, tu ne m'as pas appelé. J'attends ton rappel au 0899 [...] » ou « Bonjour, un colis vous attend depuis 10 jours et repartira si vous ne venez pas le chercher d'ici demain. Merci de nous rappeler au 0899 [...] »
- « Spam vocal » : émission d'appels diffusant un message pré-enregistré afin d'inciter l'appelé à rappeler un numéro surtaxé en 089. Les messages sont familiers, incitatifs mais peuvent parfois être très anxiogènes tels que : « Bonjour, ce sont les urgences de l'Hôpital XYZ. Votre conjoint vient d'avoir un grave accident. Merci de nous rappeler au 0899 [...] » ;
- « Ping call » : émission d'appels de courte durée (une ou deux sonneries maximum) sans laisser le temps au dit destinataire de décrocher dans l'espoir que ce dernier appellera le numéro présenté sans faire attention ou par curiosité. Les « ping calls » font rappeler un numéro géographique (01-05), mobile (06-07) ou non géographique (09) qui diffuse un message incitant à rappeler un numéro surtaxé (089).
- « Hameçonnage, ou phishing » : message (généralement envoyé par courriel) imitant ceux d'une entité de confiance



(en général une marque connue) invitant le destinataire à saisir des informations personnelles (identifiants / mots de passe de connexion) sur un site internet contrefait dont l'apparence est identique à celle du site légitime.

COMMENT LUTTER CONTRE LES SPAMS ?

Dans le cas des SMS abusifs et des appels frauduleux, le dispositif 33700 est un système de signalement qui permet aux consommateurs d'alerter gratuitement les opérateurs sur des SMS ou appels qu'ils jugent suspects.

Pour les SMS indésirables

La procédure consiste, dès lors qu'un SMS indésirable est reçu :

- à transférer le SMS vers la plateforme en composant le numéro 33700 (le SMS est gratuit) ;
- la plateforme 33 700 envoie un accusé de réception et demande au consommateur le numéro d'envoi de l'émetteur ;
- le consommateur envoie un second SMS avec le numéro de l'émetteur (SMS gratuit) ;
- la plateforme 33 700 envoie un SMS de remerciement afin de clore le signalement ;
- la plateforme 33 700 informe les opérateurs mobiles et fixes concernés par les numéros signalés ;
- les opérateurs télécoms, sur la base de ces signalements, en fonction de leur récurrence et de leur gravité, prennent des sanctions contre les expéditeurs de messages, allant jusqu'à la fermeture des numéros surtaxés.

Pour les appels indésirables (« spam vocal » ou « ping call »)

La procédure consiste dès lors qu'il y a un appel en absence jugé suspect :

- de le signaler via l'envoi d'un SMS au numéro « 33700 », en inscrivant, dans le corps du message :
 - le type d'appel frauduleux (« spam vocal » ou « ping call »),
 - suivi du numéro de téléphone incriminé, exemple : « spam vocal 089XXXXXXX » ;
- la plateforme 33 700 envoie au consommateur un accusé de réception.

Il est également possible de signaler un spam vocal via un formulaire en ligne sur : www.33700.fr.

L'utilisateur victime de cette escroquerie peut aussi signaler le contenu incriminé sur la plate-forme PHAROS (Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements) ou contacter le numéro Info escroquerie : 0805 805 817 (service et appel gratuits).

Dans le cas des mails, vous pouvez signaler les courriers électroniques indésirables sur le site de l'association Signal Spam (www.signal-spam.fr). Cela permet aux services d'enquêtes et aux autorités judiciaires d'être plus efficaces dans la lutte contre les spams. Pour en savoir plus :

www.internet-signalement.gouv.fr ■



Soirée contes

L'un des temps forts
de l'été à la ludo-biblio-
thèque

En page 24

Poste de secours

Séance de sensibilisation
aux dangers de l'océan
au camping, tous les
dimanches !



Été 2021 à Ondres

Prévention et animations
au programme !



Les sorties de la MDJ

Des activités et loisirs, en veux-tu en voilà pour
les jeunes Ondrais ! Une programmation très
appréciée des (pré)ados !

En page 11